



CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

La majorité présidentielle se donne rendez-vous le 17 mars



Après un manque d'engouement constaté lors de la signature, le 20 janvier dernier, de la déclaration de la majorité présidentielle sur le changement de la Constitution, les partis membres de cette famille politique se sont donné rendez-vous le 17 mars pour revisiter les positions des uns et des autres sur cette question cruciale.

Ce rendez-vous s'annonce déterminant pour le parti pilote de la majorité (le Pct) qui, le premier à avoir donné le ton pour le changement, a pu entraîner dans son sillage quelques partis et associations politiques dont le Club 2002. Du côté des alliés dont la position demeure encore ambiguë, en dehors du MCDDI et du RDD qui

ont clairement affiché leur dénégation à ce nouveau pacte, d'autres formations telles que la DRD, le RC, le RDPS, le MAR et l'UFD pourront se prononcer au sujet du dialogue politique inclusif et du changement de la Constitution.

Page 2

COOPÉRATION

Le Japon diversifie ses domaines d'interventions au Congo

Dans sa politique d'appui aux initiatives publiques et privées en République du Congo, le Japon veut diversifier ses interventions afin de participer, tant soi peu, à l'amélioration des conditions de vie des populations. Après les domaines de la pêche artisanale, de l'éducation et de la santé où il a soutenu plusieurs projets, l'Empire du soleil levant entend œuvrer de concert avec des Ong interna-

tionales pour développer de nouveaux secteurs. Dans cette optique, son ambassadeur au Congo, Shigeru Ushio, vient de signer deux contrats de don avec Action des tâcherons pour le développement urbain et rural et Médecins d'Afrique pour des projets de création d'un centre communautaire à Kombé et d'adduction d'eau potable à Madibou, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville. *Page 6*

JEUX AFRICAINS

La relance du football féminin préoccupe les dirigeants de la discipline



Lucienne Virginie Mokoko

Afin d'apporter une cure de jouvence au football féminin, malade de son organisation et de ses performances, la commission nationale de la discipline élargie à la Fédération congolaise de football cherche des solutions idoines pour sa relance, à l'orée des Jeux Africains au cours desquels le Congo compte engager son équipe féminine de football. Cette discipline qui jadis faisait la fierté du pays n'a plus participé aux compétitions officielles de la Confédération africaine de football, depuis sa dernière qualification à la phase finale de la 6^e Coupe d'Afrique des nations en 2008 en Guinée Équatoriale. Au plan national, l'inexistence du championnat a réduit substantiellement le nombre de clubs existants. *Page 16*

CONSOMMATION

Que sont devenues les balances remises aux vendeurs ?

Envisagées comme un moyen de lutte contre la vie chère, des balances avaient été distribuées, il y a quelques mois, aux vendeurs dans les marchés de Brazzaville et Pointe-Noire, en vue de promouvoir l'équité et la transparence dans la pratique des prix de produits de première nécessité. Mais un constat dressé dans plusieurs marchés à Pointe-Noire montre que les vendeurs sont plutôt réfractaires à l'usage de ces instruments de mesure. La situation n'est sans doute pas différente à Brazzaville. Elle illustre aussi, s'il est besoin de le rappeler, le peu de suivi des mesures prises par les administrations publiques congolaises. *Page 15*

FOOTBALL/CAN U-20

Les Diables rouges lourdement battus par le Nigeria

Les juniors congolais ont compromis leurs chances de qualification à la demi-finale de la 19^e Coupe d'Afrique des nations U-20 et au prochain mondial de la catégorie. Pour leur deuxième sortie les jeunes Diables rouges ont été désillusionnés hier à Dakar (4 -1) par les Nigériens donnés super-favoris de cette coupe.

En attendant leur 3^e sortie samedi face au Sénégal, pays organisateur, les Congolais ont beaucoup de leçons à tirer de leur déroute dans ce match qu'ils ont pourtant disputé en supériorité numérique, suite au carton rouge attribué au gardien adverse dès la 26^e minute de la rencontre.

ÉDITORIAL

Agressions

Page 2

ÉDITORIAL

Agressions

Comme on pouvait s'y attendre à l'approche des événements majeurs qui se préparent dans notre pays, les attaques contre l'entourage du Président de la République ont repris dans la presse occidentale. Ces attaques, basées sur des fantasmes, ont pour but évident d'enrayer le processus qui vise à doter le Congo d'une gouvernance mieux adaptée à ses réalités présentes. Elles n'ont bien entendu aucune chance de bloquer ou de retarder ce changement, mais témoignent de l'inquiétude que provoque dans certains milieux la perspective d'une stabilisation durable de notre pays.

Passons sur le fait que les agressions en cours se nourrissent d'informations transmises, soi-disant, par des membres bien informés de l'appareil étatique congolais ; le simple fait qu'aucune source ne soit citée précisément dans les documents à charge circulant sur le « net » prouve de façon évidente qu'il s'agit d'une agression d'ordre purement politique. Arrêtons-nous, en revanche, quelques instants sur l'objectif que visent les agresseurs, car il est révélateur de l'inquiétude que suscite l'influence croissante des plus hautes autorités de notre pays dans la sphère africaine.

Il est clair, en effet, que la perspective de voir le Congo changer de Constitution pour asseoir sa stabilité interne sur des bases encore plus solides qu'aujourd'hui affole ses adversaires. Convaincus que cette réforme a pour seul but de permettre au Président Denis Sassou N'Gouesso de se maintenir au pouvoir alors que rien ne permet de le démontrer, les ennemis internes et externes de notre pays sont prêts à recourir aux pires extrémités pour l'empêcher. Et, bien entendu, ils usent et abusent dans ce but de la fâcheuse propension de quelques grands médias étrangers à relayer sans jamais les vérifier les « informations » qui leur sont transmises.

Comme les agressions précédentes, celle-ci n'a bien évidemment aucune chance de réussir. Mais elle confirme, s'il en était besoin, que notre pays n'a pas encore gagné la bataille qu'il mène depuis la fin de la guerre civile de 1997 contre les forces obscures acharnées à poursuivre la colonisation sous des formes différentes. Mieux vaut le savoir !

Les Dépêches de Brazzaville

DIALOGUE POLITIQUE INCLUSIF

La majorité présidentielle se donne rendez-vous le 17 mars à Brazzaville

Au fur et à mesure que les jours passent, les partis et associations politiques de la majorité présidentielle se ressaisissent et commencent à comprendre la nécessité d'un dialogue politique inclusif avec en toile de fond, pour eux, le changement de la Constitution. La mobilisation constatée au cours de la réunion du 10 mars, au Palais des congrès de Brazzaville, justifie cet intérêt.

Cette réunion, qui a duré près d'une heure trente minutes, n'a pas épuisé son ordre du jour. Néanmoins, à travers les informations glanées dans les couloirs, on apprend que les partis et associations de la majorité présidentielle sont dans une dynamique : déterminer une démarche commune sur le sujet.

À cette réunion, on a noté la présence des présidents et des représentants des partis et associations les plus représentatifs de la majorité présidentielle. Tout le contraire de ce qui s'était passé lors de la signature, le 20 janvier dernier, de la déclaration de la majorité présidentielle sur le changement de la Constitution.

Le 10 mars au palais des Congrès, il y avait, entre autres, le président de la Dynamique pour la République et le développement (DRD), le ministre Hellot Matson Mampouya, le président du Rassemblement

citoyen (RC), le ministre Claude Alphonse Nsilou, le président du Mouvement action et renouveau (MAR), le maire de Pointe-Noire Roland Bouiti Viaudo, le président de l'Union pour la République (UR), Benjamin Bounkoulou, le secrétaire général du Club-2002 Parti pour l'unité et la République Juste Désiré Mondelé, des représentants de l'Union des forces démocratiques (UFD), du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social, (RDPS) ainsi que de bien d'autres partis et associations politiques. Sans trop de commentaires, le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo, a indiqué que cette réunion va se poursuivre le mardi 17 mars.

Dans nos précédents articles, nous faisons état d'une certaine froideur qui avait gagné les dirigeants et responsables des partis et associations de la majorité présidentielle

après l'annonce par le Parti congolais du travail de son engagement à vouloir changer la Constitution du 20 janvier 2002. Ainsi, plusieurs formations politiques constituant cette plate-forme n'ont pas encore annoncé clairement leur position à ce sujet. Nombreuses d'entre elles ont résolu de consulter au préalable leurs bases respectives. D'autres, par contre, ont rejeté purement et simplement cette idée. Il s'agit du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (Mcddi) du ministre Parfait Kolelas et du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) de l'ancien président de la République Jacques Joachim Yombi Opango. Il existe également une frange de partis et associations de la majorité présidentielle qui observent encore l'évolution du débat avant de se prononcer.

Assurément, à l'issue de la réunion du 17 mars prochain, les uns et les autres seront fixés sur la démarche commune à adopter au sein de la majorité présidentielle au sujet du dialogue politique inclusif et du changement de la Constitution.

Roger Ngombé

DISPARITION

Le PCT rend un dernier hommage à Prosper Antoine Engosso

Les membres du secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT), sous la direction de leur secrétaire général, Pierre Ngolo, ont rendu le 11 mars à Brazzaville, un dernier hommage à Prosper Antoine Engosso, membre du comité central de ce parti, ancien député de Tchikapika (département de la Cuvette), décédé le 1^{er} mars dernier.

Les membres du secrétariat permanent du PCT, conduits par Pierre Ngolo, dans un climat de tristesse, se sont inclinés tour à tour, devant la dépouille mortelle de leur « ancien compagnon ».

Né le 4 septembre 1955 à Ewota, actuel district de Tchikapika, Prosper Antoine Engosso commence ses études primaires à l'école de

Bokouélé dans le département de la Cuvette où il y sort avec un Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) qui lui ouvre les portes du secondaire qu'il amorce au CEG de Mossaka. Après l'obtention de son Brevet d'études moyennes générales (BEMG), il accède au lycée, à Brazzaville où il obtient son Baccalauréat série littéraire. Il est ensuite admis par voie de concours à l'Institut supérieur des sciences de l'éducation (INSSSED) de 1980 à 1982, où il y sort avec un Certificat d'aptitude à l'enseignement des collèges d'enseignement général. A la fin de ses études, il occupe plusieurs fonctions parmi lesquelles, directeur du CEG de Loukoléla.

Au plan politique, c'est à la faveur des élections législatives de 1992 que Prosper Antoine Engosso est

élu député à l'Assemblée nationale pour le compte du PCT dans la circonscription électorale de Tchikapika. Dans le cadre de l'animation du parti, à Brazzaville, il était président de la section PCT-Moungali.

À Brazzaville toujours, il dirige les sections du parti, successivement au quartier 64 et 65 à Talangai dans le sixième arrondissement avant d'être élevé au rang de secrétaire chargé de la mobilisation du comité du PCT-Brazzaville, fonction qu'il a occupée de 2000 à 2014. Il est ensuite admis au comité central du parti, lors du 5^e congrès extraordinaire de décembre 2010, jusqu'à sa mort.

Après cette cérémonie d'adieu, la dépouille du député de Tchikapika a été ramenée à son domicile, avant d'être mise en terre au cimetière Bouka.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COURS DU MARCHÉ MONDIAL

Les sociétés minières dans la tourmente

Les sociétés minières, installées au Congo, reconnaissent avoir réalisé des bonds en 2014 ayant permis le développement de leur projet. Elles devraient, dès 2015, boucler les financements en vue du démarrage de la construction des infrastructures. Cependant, la crise mondiale qui frappe le secteur minier risque de compromettre leurs ambitions.

La fédération des mines solides au sein de l'union patronale et interprofessionnelle du Congo, l'a relevé dans une présentation transmise au ministère de tutelle et aux autres interlocuteurs au sein de l'État. En effet, le cours de certaines matières premières tels le fer, le cuivre, la potasse et la phosphate affiche une tendance à la baisse. Cette mauvaise situation internationale impacte le développement des projets miniers partout dans le monde et même au Congo. À cause de cette chute, les partenaires financiers sont réticents à investir dans les projets et les sociétés sont en attente.

« Tant que la décision d'investissement n'est pas prise, ces projets sont toujours « à risque » pour les investisseurs et peuvent ne pas être développés. Les sociétés minières investissent sans qu'aucun bénéfice ni chiffre d'affaires n'aient été réalisés jusqu'à maintenant »,

affirme la fédération des mines du Congo qui estime à plus d'un milliard de dollars l'investissement consenti par les sociétés minières dans l'exploration et le développement minier au Congo, entre 2007 et 2014. Des chiffres représentant une proportion des investissements étrangers, hors pétrole, avec des totaux à hauteur de 100 et 200 millions de dollars par an.

Quelques sociétés ont commencé à réduire les coûts au strict minimum ainsi que pour les contributions diverses au niveau social. D'autres ont procédé à la mise en place d'un plan de restructuration entraînant des licenciements pour garder le personnel nécessaire.

Certains analystes présagent l'arrêt des activités pour certains d'entre eux, le non respect des dates prévues pour l'entrée en production des projets miniers, et le réajustement par les institutions internationales et de Bretton Woods des prévi-

sions du Produit intérieur brut sur le moyen-long terme.

Faut-il toujours compter avec les mines pour la diversification de l'économie ?

Le Congo s'est lancé dans la diversification de son économie. Mais avec un tableau plus ou moins sombre, cette politique a désormais du plomb dans l'aile vu que le secteur minier, qui déjà tarde à décoller, ploie sous le joug de la mauvaise conjoncture économique mondiale.

Malgré cela, la fédération des mines continue d'afficher sa volonté de contribuer au développement du secteur minier qu'elle juge sain, transparent et compétitif. Contexte mondial oblige, la fédération invite l'État à surseoir la revue du code minier en attendant de bien évaluer les conséquences souvent irréversibles.

À propos du code minier, le ministre des Mines de la République démocratique du Congo, qui avait fait le déplacement à Indaba en Afrique du Sud en février dernier, avait rassuré les industriels qui craignaient que le nouveau code minier, en préparation, n'entraîne une hausse

des taxes et des obligations de transformation locale. Comparaison n'est pas raison, mais la République du Congo n'est pas épargnée.

Des recommandations pour la rescousse

La Fédération a relevé un panel de recommandations : assurer une transparence totale et inclusive quant aux négociations des accords d'infrastructures clés pour le développement des projets ; planifier dès à présent la mise en place d'une offre énergétique y compris pour les renouvelables ; protéger les sociétés minières en surveillant de près les contrôles administratifs récurrents ; mettre en œuvre et respecter les dispositions des conventions minières et limiter les modifications législatives ; renforcer les partenariats entre les sociétés minières et l'État ; mettre en place des canaux de communication particuliers entre les deux parties.

Il s'agit des propositions à court terme soit une année. L'autre série de recommandations, dites à moyen terme, est à prendre en ligne de compte d'ici deux ans. Elles visent à : renforcer les capacités de

l'administration et des sociétés ; accompagner les sociétés minières pour mettre en place les conditions nécessaires à la construction d'infrastructures ; développer les compétences des jeunes et des femmes dans le secteur et aussi le savoir-faire des sous-traitants locaux ; surveiller les cours des différents produits miniers pour une éventuelle reprise de l'activité ; engager une participation additionnelle de l'État dans les différents projets en prenant en compte les revenus supplémentaires au gouvernement.

Enfin, la fédération a lancé des recommandations valables dans trois ans à savoir : renforcer la coopération avec les autres pays miniers pour mettre en place les bonnes règles de gouvernance ; préparer et réfléchir à l'après mines, de certains projets pour la diversification des postes induits ; et la mise en place d'un plan de développement intégral du secteur minier par les autorités congolaises avec des échéances claires et transparentes.

Nancy France Loutoumba

AGRICULTURE

Le programme national d'investissement agricole validé

Le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnel (PNIASAN), a été validé le 10 mars à Brazzaville, à la faveur d'un atelier co-organisé par le gouvernement congolais et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Ce document a été validé à l'unanimité, après analyse, par les techniciens, en présence du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou et de l'assistant du représentant chargé des programmes de la FAO, Marius Saya-Maba. À travers ce nouveau programme agricole, le gouvernement vise à renforcer les capacités institutionnelles et à accroître la productivité agricole dans le pays, et à lutter contre la faim, conformément aux Objectifs du millénaire pour le développement.

Ce document est subdivisé en sept programmes de base, dont le développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture ; l'appui à la valorisation des ressources forestières ainsi que l'amélioration de l'accès à la terre et au financement.

Il prône également le renforcement de la recherche agricole et diffusion des innovations, et celui des capacités opérationnelles nationales mais aussi l'amélioration de l'état alimentaire et nutritionnel.

Ces sept programmes constituent les priorités du gouvernement dans le processus de développement de l'agriculture, et font partie des piliers du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

Celui-ci se présente comme un cadre de dialogue, d'harmonisation des stratégies, d'alignement et de mutualisation des efforts de développement au niveau sous-régional, pour lequel le Congo a adhéré officiellement le 10 décembre 2013.

Il vise entre autres à promouvoir de façon soutenue, la croissance du secteur agricole dans les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac). Le PDDAA a pour but d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des initiatives du gouvernement, et l'allocation de l'aide extérieure à ces secteurs.

Firmin Oyé

FORCE PUBLIQUE

La gestion des flux routiers parmi les priorités

Améliorer les compétences des motocyclistes sur la gestion des flux routiers, tel est le souci des responsables de la force publique. Le stage qui s'est achevé le 11 mars à Brazzaville répondait à cet impératif.

Au total, et pendant dix jours, dix policiers et gendarmes de Brazzaville, spécialistes de la moto, ont été soumis à un exercice d'aptitudes physiques et intellectuelles sur la maîtrise de la machine mécanisée à deux roues, la circulation en groupe, les services d'ordre motorisé, les escortes, les mises en situation en binôme, les différentes interventions collectives ou sélectives dans le domaine de la police routière et bien d'autres aspects y relatifs.

Alliant connaissances théoriques et pratiques, ces enseignements ont permis aux conducteurs des motos, non pas seulement de renforcer leurs capacités opérationnelles, mais également de développer et de maîtriser les techniques d'escortes des convois, des délégations et des officiels sur des artères à intense trafic.

La cérémonie de clôture était présidée par le directeur de



Un exercice de simulation des motocyclistes réats du jour à s'inscrire dans la révolution des exercices et figures présentés, lesquels devraient être copieusement intériorisés et appliqués selon le slogan de la « conscience professionnelle ». Cette formation est le fruit de la coopération entre le Congo et la France.

Guillaume Ondzé

la police administrative et de la réglementation, le colonel Jean Claude Ndoudi, à l'esplanade du stade Alphonse Massamba Débat. Prenant la parole, après la remise des certificats aux heureux récipiendaires et la présentation d'un exercice de simulation ayant trait à la maîtrise de la moto, il a exhorté les lau-



AVIS DE RECRUTEMENT

**Directeur Commercial & Marketing
DHL Express Congo recherche immédiat-
ement pour les besoins de ses services, des
personnes qualifiées pouvant remplir les
fonctions de :**
Directeur Commercial et Marketing.

Les personnes intéressées devront avoir le profil ci-après:

1-Qualifications

- Avoir au moins un Master (BAC + 5) en Gestion Commerciale et Marketing ou tout diplôme équivalent en gestion ou en Management des entreprises.
- Avoir une bonne connaissance du Transport Express et Transport Logistique.
- Etre parfaitement bilingue (Français /Anglais).

2-Experience

Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire en entreprise.

3-Responsabilités

- Formuler et mettre en place, le plan stratégique du pays en termes de marge, revenu, expéditions et poids permettant d'atteindre les objectifs fixés.
- Planifier le volume du revenu, des dépenses et investissements afin d'atteindre les objectifs fixés selon les normes de productivité et de rentabilité du réseau à travers le budget annuel de l'exercice.
- Préparer et présenter les prévisions commerciales et marketing et obtenir leur agrément dans le plan stratégique annuel.
- Fixer des objectifs individuels à chaque employé de la force de vente selon les objectifs du pays.
- Surveiller les performances par rapport aux objectifs du pays et y apporter des actions

correctives impliquant le coaching, les formations, des réunions hebdomadaires en vue d'atteindre les objectifs.

- Evaluer l'équipe commerciale en fonction des objectifs fixés et du profil et renouveler la force de vente en conséquence.
- Recruter en collaboration avec le Responsable des Ressources Humaines, selon les directives et la politique de ressources humaines, commerciales et Marketing et conseiller sur les potentiels et plan de carrière.
- Mettre en application une politique d'animation et de motivation telle que définie par le Groupe et la conduire de manière efficace par l'exemple et par l'esprit de réussite.
- Développer les techniques individuelles de vente par la surveillance des performances sur le terrain, le Territory Planning Session, etc.
- Collaborer avec le responsable des opérations afin d'assurer un meilleur service à la clientèle. Revue des plaintes et résolutions des problèmes posés. Assurer la mise à jour des services offerts.
- Collaborer avec le responsable du service clientèle en vue de l'amélioration des délais et qualités de réponses faites aux demandes des clients. Suivi des incidents et réclamations. S'assurer que les agents commerciaux sont systématiquement informés des incidents concernant leurs clients.
- Collaborer avec les finances concernant les éventuels problèmes de facturation. Prendre des mesures de fermeture de comptes en cas d'insolvabilité. S'assurer que les tarifs sont bien communiqués et enregistrés par le service facturation. Apporter un support au recouvrement. Collaborer avec le DG pour l'établissement de tarifs spéciaux. S'assurer que le client est solvable pour éviter les problèmes de règlements. Disposer des indicateurs de performance (profit,

coûts, revenu...) qui dirigent la société.

- Organiser et gérer des commerciaux de niveau élevé pour assurer la vente des produits DHL dans un circuit bien organisé, selon des stratégies et directives organisationnelles bien établies.
 - Prospecter la clientèle, définir la fréquence de visite et fixer des objectifs dans le respect de la répartition par district. Améliorer la méthode de vente à travers des séances de formation et des réunions de travail. Initier des actions personnelles visant à animer et motiver la cellule de vente. Veiller à ce que la performance de productivité ne descende pas en dessous des normes et standards et que les objectifs soient atteints.
 - Définir le niveau du service commercial offert et assurer la mise en application selon les directives du Groupe.
 - Procurer un support de vente adéquat et assurer la mise en place d'une administration commerciale en fonction des besoins et procédures communiquées. Utilisation effective des supports de ventes du Groupe.
 - Contribuer à obtenir et conserver des grands comptes. Adapter nos stratégies et tactiques à l'évolution de l'environnement. Agir rapidement pour corriger toute déviation au delà des objectifs fixés.
- ### 4-Aptitudes particulières
- Avoir un esprit d'analyse assez pointu
 - Avoir des compétences avérées en communication et relation interpersonnelle
 - Avoir des aptitudes à la négociation
 - Etre orienté client
 - Etre créatif et avoir de l'initiative
 - Avoir une excellente connaissance du Transport Express et du Transport logistique
 - Avoir une bonne connaissance du Business et du

marché

- Avoir une bonne connaissance des produits Express
- Avoir une bonne connaissance en matière de budget et du contrôle des coûts.

5-Mode de soumission

Les candidats intéressés par le présent avis, sont priés de soumettre leur candidature sous pli fermé, adressée à Monsieur le Directeur Général de DHL Express Congo. Le dossier de candidature est composé d'un CV détaillé (avec copies de tous les diplômes et attestations) ainsi qu'une lettre de motivation, le tout dans une enveloppe hermétiquement fermée et adressée aux adresses suivantes :

Monsieur le Directeur Général
DHL Express Congo
Route de l'Aéroport A.NETO PNR
Pointe Noire, BP 5485
République du Congo
Phone: +242 06 667 1010/06 667 21 21

Ou

A Monsieur le Directeur Général
DHL Express Congo
Avenue Foch, Immeuble Ex-BCC
P.O Box 616
Brazzaville
République du Congo
Phone : +242 05 310 00 33

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au Vendredi 20 Mars 2015 à 17 heures précises.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

unissons-nous pour les enfants



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°CBRA/PRO/SSA/2015/001

**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) recherche pour son Bureau du Congo à Brazzaville :
Trois (3) consultants Nationaux pour l'évaluation des interventions visant l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones**

Sous la supervision du Chef du programme Protection, les trois (3) consultants nationaux seront chargés de mener une évaluation vise à l'acquisition les connaissances nécessaires à la transformation de la situation des populations cibles, à la responsabilisation des parties prenantes et à la prise de décisions au niveau des instances décisionnaires pour accélérer la mise en œuvre du plan d'action national pour l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtone.

(Pour plus de renseignements, les termes références complets du poste sont disponibles auprès de la section des Ressources Humaines de l'UNICEF).

Durée de la consultation
Soixante-dix (70) jours à compter de la date de signature du contrat.

Profils des consultants

Consultant expert national en Santé publique :
Il devra être détenteur d'au moins un Master dans le domaine de la santé publique. Il devra avoir une bonne connaissance de la thématique

du projet, doublée d'une bonne expérience en matière de conception, de mise en œuvre, suivi et évaluation des projets. Un minimum de six années d'expérience dans le domaine de la recherche ou de l'évaluation est nécessaire.

Consultant expert national en protection des enfants et des femmes :

Il devra posséder au moins un Master en droit, sciences politiques ou sciences sociales. Il devra avoir une expérience d'au moins six ans dans le domaine de la protection des enfants et des connaissances approfondies sur les populations autochtones représenteraient des atouts. Par ailleurs, il devra avoir une bonne connaissance des instruments internationaux et nationaux relatifs à la protection des minorités.

Consultant expert national en éducation :

Il devra avoir au moins un Master en Sciences Humaines ou Sociales (Education, Sociologie) ou en Economie doté d'une expérience d'au moins dix ans dans le domaine de l'analyse des systèmes d'éducation, de préférence dans les pays en développement.

Conditions de service

•Les consultants travailleront à plein temps pendant toute la durée de la consultation. Ils disposeront de leurs propres moyens informatiques et de communication pour accomplir leurs tâches. Néanmoins, un espace sera mis à disposition dans les locaux de l'UNICEF, durant la consultation.

Dépôt de Candidatures au plus tard le vendredi 20 mars 2015 à 14 heures

Les dossiers de candidature (Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P 11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, UNIQUEMENT par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

* « Il n'y a jamais de réformes sans contestations. »

Valérie Pécresse, ex-ministre des Universités et de la Recherche (France), Le Quotidien (Sénégal), 07 mars 2015

« Longtemps on a regardé la télévision, mais aujourd'hui, la télévision nous regarde. »

Tariq Tegua, cinéaste algérien, Le Point, 08 mars 2015

« Pour gagner la guerre, il faut d'abord mener la bataille culturelle »

Kamel Daoud, écrivain algérien, le Figaro, 26 janvier 2015

« Si l'opposition gagne (en 2016), à ce moment-là, nous avons l'alternance assurée. On sera indubitablement face à une situation de blocage ou de crise si la Constitution reste en l'état. »

Pierre Ngolo, Secrétaire général du Parti congolais du travail (pouvoir) conférence de presse, Brazzaville, le 6 mars 2015

« Nous pensons à la FIDH que seule une justice impartiale et égale pour tous peut réconcilier les Ivoiriens. La justice exercée par des vainqueurs contre le camp d'en face, qui a perdu, risque de nourrir des ressentiments et conduire à de nouvelles violences. »

Drissa Traoré, avocat ivoirien et vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), RFI, 7 mars 2015

OFFRE D'EMPLOI

On recherche pour Ouesso, un préparateur en pharmacie ou un vendeur en pharmacie expérimenté.

Ayant une bonne maîtrise du logiciel de vente des médicaments. qqqqqqqq

Dossier à fournir :

une demande manuscrite ;

un curriculum vitae (C.V) ;

un certificat de nationalité.

N.B : engagement immédiat.

Contact : 05 647 - 53 - 57

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le budget 2015 du processus REDD+ arrêté à 4 milliards FCFA

Ce budget a été voté le 6 mars à Brazzaville, à l'occasion de la 3^e session du comité de pilotage du programme national Onu-Redd de la République du Congo. Cette enveloppe permettra au processus de réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts (Redd+Congo), de renforcer ses actions dans la lutte contre la déforestation.

« Pour cette année 2015, nous avons voté un budget qui avoisine les 2 millions de dollars américain, soit environ 4 milliards FCFA. Cet argent qui nous permettra de finaliser l'ensemble du processus

Redd+, vient de trois dons, notamment de la Banque mondiale, du programme Onu-Redd et du gouvernement congolais qui a contribué à titre d'appui volontaire, pour renforcer le processus Redd+ dans le pays », a indiqué le coordonnateur de Redd+ Congo, Georges Claver Boundzanga.

Au cours de cette 3^e session du programme Onu-Redd Congo, les participants ont aussi examiné et adopté le plan de travail de la Redd+. Ce plan de travail bien élaboré, permettra au programme Redd+ Congo de bien achever sa phase préparatoire, prévue vers la fin de cette année, et d'aborder avec plus d'assurance, la phase d'investissements du projet.

« Nous comptons finaliser ce pro-

cessus en septembre prochain, avec la validation nationale, et commencer à échanger avec les partenaires internationaux sur les outils que nous allons mettre en place, pour ensuite préparer un grand événement à Paris, en France, lors de la conférence sur le climat où le Congo va présenter ce qu'il a pu faire en matière de Redd+ », a conclu le coordonnateur de Redd+ Congo.

C'est le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Michel Elenka, qui a coordonné les travaux de cette session de comité de pilotage, en présence du représentant résident adjoint du Pnud, Mohamed Abchir.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

Les artisans congolais invités en Turquie

En mai prochain, la Turquie organisera, à l'occasion de la semaine africaine de l'artisanat, une grande exposition dédiée à l'artisanat africain. La question a été débattue entre le ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat et l'ambassadeur de Turquie au Congo.

« Au mois de mai, la Turquie organisera la semaine africaine de l'artisanat à Ankara. L'ambassadeur est venu m'informer que les artisans congolais participeront à cette exposition aux côtés d'autres artisans africains. Nous allons, ensemble avec lui, voir les modalités de participation de nos artisans et identifier les produits qu'ils iront exposer », a précisé la ministre Yvonne Adélaïde Mougany, à l'issue de son échange, le 10 mars, avec le diplomate turc, Can Incesu.

En organisant cette semaine africaine de l'artisanat, la Turquie, qui excelle déjà dans le domaine, veut promouvoir l'artisanat africain jugé peu développé et l'amener à être un pourvoyeur d'emplois. « Je suis venu avec un projet pilote, concernant la promotion de l'artisanat africain en Turquie, dont l'objectif fondamental est de promouvoir l'artisanat africain en général et l'artisanat congolais en particulier », a souligné Can Incesu.

En vue de renforcer les liens de coopération entre les deux pays, les deux personnalités ont évoqué la tenue prochaine de la commission mixte entre le Congo et la Turquie. À cette occasion, les deux parties procéderont à la signature de plusieurs accords économiques dont d'autres seront paraphés dans le domaine de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises. « Nous avons déjà plusieurs sujets sur lesquels nous travaillons. De nombreux ac-

cords sont en discussion et d'autres sont d'ailleurs prêts à être signés, dans le domaine de l'artisanat et celui des PME », a indiqué le diplomate turc.

Toujours dans le but de redynamiser la coopération économique entre le Congo et la Turquie, l'ambassadeur de Turquie au Congo, Can Incesu, a conféré, un jour auparavant avec le ministre de la Pêche et l'aquaculture, Bernard Tchibambéléla. Les deux responsables ont évoqué la nécessité d'une coopération économique bilatérale dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Le diplomate turc s'est dit très impressionné par le potentiel congolais en la matière. « Nous travaillons depuis un certain temps pour un accord de la pêche, surtout dans celui de l'aquaculture où nous nous sommes rapidement développés au cours de ces douze dernières années », a conclu Can Incesu.

F.O.

TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Les experts d'Afrique centrale se concertent à Brazzaville

La rencontre vise à améliorer la gouvernance dans le domaine des Sciences de la technologie et de l'innovation (Sti). C'est une oeuvre de l'Observatoire africain des sciences, technologie et innovation des pays d'Afrique centrale (Oasti).

Les exposés qui ont meublé les cinq sessions de travaux ont porté entre autres sur les initiatives au niveau mondial et continental, les sciences, technologies et innovation au niveau national et régional, la mesure de la science, etc.

Considérant la valeur des indicateurs de la science, la technologie et l'innovation pour la formulation, l'appréciation et l'évaluation des politiques publiques de développement, ainsi que l'importance de la science, la technologie et l'innovation dans la diversification des économies de la sous-région,

les participants ont recommandé entre autres aux institutions régionales et internationales, telles l'Unesco, la Ceeac, l'Oasti, l'élaboration d'un projet de politique Sti dans la sous-région, avant la fin 2015, qui pourra être validé par les pays au cours d'une réunion régionale.

Il a été demandé au président de l'Amcost de faire un plaidoyer actif auprès de ses pairs pour une meilleure sensibilisation, en vue de promouvoir la mesure des indicateurs des Sti, l'institutionnalisation des points focaux et la mobilisation des ressources nécessaires. « Qu'une vision commune des chefs d'Etat en faveur de la promotion de la recherche soit élaborée et adoptée ; qu'un fond régional de financement de la Recherche et de l'innovation soit créé ; qu'une conférence des

Ministres de la Ceeac sur le développement et la promotion de la Science et la Technologie soit organisée », ont recommandé les experts.

Signalons qu'il a été organisé à Brazzaville, par le bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique centrale et le ministère congolais de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, en coopération avec le Nepad et l'Oasti, un atelier des renforcements des capacités des points focaux.

Il faut dire que cet atelier a mobilisé les représentants du Nepad, de l'Oasti, ceux issus des sept pays de l'espace Ceeac (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine et République démocratique du Congo).

Hermione Désirée Ngoma

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	7 au 9 avril 2015
Gestion des Partenariats Public-Privé (PPP) : outils et pratiques	5 jours	13 au 17 avril 2015
Pratiquer l'audit qualité des fournisseurs	4 jours	20 au 24 avril 2015
La réglementation nationale et internationale des transports	4 jours	28 au 30 avril 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

COOPÉRATION CONGO-JAPON

Remise officielle des centres d'éveil et de rescolarisation

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Hellot Matson Mampouya, a réceptionné le 10 mars à Brazzaville, de l'ambassadeur du Japon au Congo, Shigeru Ushio, des centres communautaires d'éveil et les centres de rescolarisation.

Trente-six centres communautaires d'éveil et dix-huit centres de rescolarisation ont été construits dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Pool, Plateaux, Sangha et Likouala. Ces centres sont équipés en mobiliers, matériels ludiques et didactiques de base. Ils offrent aux enfants et adolescents du système d'éducation non formel, l'accès à l'éducation de base et aux compétences de vie courante.

Financé à hauteur de plus de 6 millions de dollars américains, soit plus de 4 milliards FCFA, ce projet a été signé le 20 juin 2011 entre le gouvernement du Japon et Unicef-Congo. Objectif : lutter contre la précarité des conditions d'apprentissage dans les centres de rescolarisation et le faible niveau de préparation des tout-petits

à la scolarisation. En exécutant ce projet, les acteurs ambitionnent l'atteinte du 2e Objectif du millénaire pour le développement visant l'accès

Le Japon diversifie ses domaines d'interventions au Congo

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon, Shigeru Ushio, a signé le 9 mars, deux contrats de don avec deux ONG basées à Brazzaville, indique un communiqué de presse. Le premier conclu avec le représentant de l'« Action des tâcherons pour le développement urbain et rural », concerne le Projet d'adduction d'eau potable dans l'arrondissement 8 Madibou. Le second qui s'inscrit dans le cadre du « Projet de création d'un centre de santé communautaire à Kombé » a été signé avec l'ONG Médecins d'Afrique.

Saisissant cette occasion, le diplomate japonais a invité les différentes parties à participer activement à la réussite de ces deux projets d'intérêt capital pour le bien-être. Shigeru Ushio qui est basé à Kinshasa, en République démocratique du Congo, n'a pas, cependant, exclu l'idée de revenir en République du Congo pendant les cérémonies de remise du système d'adduction d'eau potable de Madibou ainsi que d'inauguration du centre de santé communautaire à Kombé.

Parfait Wilfried Douniama

de tous les enfants de la zone du projet à une éducation primaire de qualité.

En 2011, les statistiques officielles indiquaient qu'au Congo, le taux de préscolarisation était inférieur à 15% et le redoublement dans le cycle primaire remarquablement

important oscillait à plus de 20%;

À ce jour le rapport partiel de suivi des centres fait état d'un effectif de 2530 soit un effectif moyen 70 enfants par centre au lieu de 50 enfants attendus a souligné le docteur Aloys Kamuragiye, représen-

centres de rescolarisation offrent aux enfants une seconde chance à l'éducation scolaire ».

La mise en œuvre de ce projet a permis également la réhabilitation de plusieurs bâtiments scolaires qui d'ailleurs ont été visité par le ministre

Ushio, ambassadeur du Japon au Congo.

Très reconnaissant de la coopération Congo-Japon, le ministre de l'Enseignement primaire, Hellot Matson Mampouya, a fait un bref rappel historique des réalisations de cette collaboration. Il s'est encore souvenu de l'offre par le Japon de mille tables bancs au bénéfice des écoles sinistrées du 04 mars.

Le ministre a promis s'investir pour le renforcement des capacités des personnels d'encadrement de la petite enfance et ceux du non formel ainsi que leur gestion. Il s'est dit aussi préoccupé par l'extension des centres d'éveil et de rescolarisation ainsi que la mobilisation des communautés pour la protection et la gestion du patrimoine scolaire.

« La réflexion doit se poursuivre autour du décret portant institution des comités de gestion et développement communautaire », a indiqué le ministre Hellot Matson Mampouya.

Fortuné Ibara

OUENZÉ

Le conseiller Romi Oyo exhorte les femmes à l'éducation des enfants

La célébration de la messe eucharistique, le repas avec les femmes des dix quartiers du cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, telles ont été les activités retenues par le conseiller Romi Oyo pour célébrer la journée internationale de la Femme.



La photo de famille avec les femmes

« À l'occasion de la célébration de cette journée, nous avons pensé honorer les mamans de Ouenzé. Nous avons fait appel aux femmes des chefs de dix quartiers, aux femmes des chefs de zones qui sont au nombre de quarante, aux femmes des chefs de blocs y compris certaines autres mamans de Ouenzé, sans oublier celles de l'association Le quartier d'abord. Nous avons profité pour leur rappeler leur rôle dans la vie quotidienne notamment celui de l'éducation des enfants », a expliqué le conseiller Romi Oyo qui a offert des pagnes aux femmes. Un geste salué par Joséphine Ouakoubou dit Maman Jojo, trésorière du quartier 56.

Marquée, elle aussi par l'initiative du conseiller, Christine Ngampolo, vice-présidente de la mutuelle Le quartier d'abord a saisi l'opportunité pour interpeller ses semblables. « J'en profite également de dire aux femmes que ce n'est pas parce que c'est la fête des femmes que tout est permis... Nous sommes des mamans, celles qui donnant la vie aux enfants qui deviennent des hommes. À ce titre nous devons-nous respecter. »

Bien auparavant, les femmes de l'arrondissement 5 Ouenzé, ont participé à la messe eucharistique à la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouléké, dite par l'abbé Francklin Kiyindou, deuxième vicar de la paroisse.

Bruno Okokana

KINKALA/POOL

MTN-Congo fait don à la Maison de la femme

Les femmes de la société de la téléphonie mobile MTN-Congo ont remis le 7 mars, un don de matériel de pâtisserie et de couture à la Maison de la femme de Kinkala, chef-lieu du département du Pool.

Ce don a été fait à la faveur de la Journée internationale de la femme, célébrée chaque 8 mars de l'année. Ce don est composé entre autres, des machines à coudre, d'instruments de pâtisserie, d'un congélateur ; réfrigérateur ; micro-onde ; des lots de pagnes ; sacs de farine, des cartons de sel, etc.

Les visées étant d'appuyer la Maison de la femme de Kinkala dans la formation des jeunes filles désœuvrées de la localité dans les petits métiers: pâtisserie, couture et autres.

La cérémonie de remise officielle de ce don a été marquée par plusieurs allocutions. Autre temps fort de l'activité, l'exposition-vente des articles produits par les jeunes filles-mères.

La directrice commerciale, support client de MTN-Congo, Prisca Lomouel, s'est justifiée sur l'action menée par sa société. « À travers ce don, MTN contribue à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles-mères en renforçant leurs capacités, tout en assurant leur développement social et économique », a-t-elle signifié indiqué.

Pour la directrice de la Maison de la femme de Kinkala, Félicité Bitsou-



Remise d'un échantillon d'instrument en pâtisserie au maire de Kinkala (crédit-adiac)

manou, ce don permet de rendre opérationnelle sa structure, à travers l'apprentissage en pâtisserie. Car, cette maison, poursuit-elle, est un espace de formation, d'information et de services au profit de la femme en vue de promouvoir son épanouissement intellectuel, moral et culturel. Elle a par ailleurs, souhaité la pérennisation du partenariat MTN-Congo- Maison de la femme de Kinkala dans la mise en oeuvre des projets sociaux.

Le maire de Kinkala, Bernardine Malonga a quant à elle loué l'initiative du donateur qui vient d'apporter un souffle nouveau à la Maison de la femme. « Manifestez votre affirmation au partenariat féminin. La progression multidimensionnelle de la femme entraîne le progrès pour toutes et pour tous. La femme doit avoir la capacité de cerner son réel champ de bataille par la forma-

tion; par l'intensification du sens de responsabilité, le travail et la révision radicale de ses mentalités. Elle doit croire à la nécessité de l'effort et avoir devant elle des lassitudes positives », a-t-elle rappelé.

La remise de ce don n'a pas manqué de susciter la satisfaction de la directrice départementale de la Promotion de la femme de Kinkala, Georgette Loutaya : « la Maison de la femme éprouvait d'énormes difficultés pour la formation. Aujourd'hui, ce matériel nécessaire en pâtisserie et en couture mis à notre disposition permet d'occuper pleinement ces jeunes-filles mères dans leur formation. Nous invitons d'autres partenaires à penser également au domaine de la coiffure où nous ne disposons pas d'une formatrice ».

Lydie Gisèle Oko

SOCIÉTÉ CIVILE.

Des jeunes édifiés sur la gouvernance et l'engagement

L'association African young leader initiatives congo (Yali) a organisé une conférence débat sur deux thèmes à savoir : engagement de la jeunesse dans la gouvernance démocratique ; dans la société civile. Ces débats ont été animés par Welcom Nzaba et Franck Nguimbi Mbenze tous deux membres de cette association.

Partant de la définition du concept jeunesse, Welcom Nzaba a expliqué que depuis deux décennies, la gouvernance est devenue l'un des vocables les plus employés dans le champ des relations internationales en général et de la coopération au développement en particulier. « On peut retenir deux définitions parmi tant d'autres. Pour le Programme des nations unies pour le développement, la gouvernance est l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans la gestion des affaires nationales à tous les niveaux. Pour la Banque africaine de développement la gouvernance est la manière dont les gens sont gouvernés et dont les affaires d'un Etat sont gérées et réglementées »

Ensuite il a planché sur les termes démocratie principes de la gouvernance démocratique, les différentes formes d'engagement ou participations de la jeunesse dans la gouvernance démocratique, ainsi que l'engagement indirect. « Le baromètre démocratique se trouve être les élections. En Afrique et particulièrement au Congo, les jeunes, à l'image de leur poids démogra-

phique, devraient constituer plus de 60% sur les listes électorales si les inscriptions se déroulaient normalement et s'ils prenaient la responsabilité de s'inscrire, d'être conscient de l'importance de cette force, de s'impliquer et participer aux élections en optant pour des choix judicieux, utiles, conséquents et responsables ».

Welcom Nzaba a poursuivi son exposé en signifiant que l'engagement direct de la jeunesse dans la gouvernance démocratique se fait à partir de l'activisme de la jeunesse en politique ou en société civile. La société civile, est un véritable instrument d'information pour les décideurs politiques et de formation de notre population, de telle sorte que celle-ci s'imprègne des principes démocratiques. Ainsi, les jeunes actifs en société civile doivent prendre part à différents niveaux, à la stabilité de la démocratie dont les enjeux sont toujours de taille. « L'activisme de la jeunesse en politique requiert une vision (attachée à une idéologie) : être capable d'accepter le débat d'idées et la contradiction (deux principes au cœur de la démocratie) ; être compétent et

pragmatique ; avoir du courage, de la probité et des principes ».

Franck Nguimbi Mbenze a quant à lui édifié les jeunes sur leur engagement dans la société civile. Selon lui les Nations unies désignent par société civile, le large éventail des organisations non gouvernementales à but non lucratif qui animent la vie publique et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou autre fondés sur des considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique.

Les organisations de la société civile ont les caractéristiques suivantes : organisation ne poursuivant aucun but lucratif mais qui s'intéresse à la participation politique, l'organisation indépendante de l'Etat et des organisations économiques, organisation travaillant quelle que soit la détermination des objectifs au service de la chose publique.

« Les jeunes doivent s'engager à contribuer au développement de la société en s'impliquant personnellement dans les questions ou actions qui concernent l'intérêt public. Chacun doit faire entendre sa voix dans la société tant au niveau national qu'au niveau international ; collaborer et échanger avec les autres jeunes afin de former une synergie pour relever ensemble les plus grands défis ».

Hermione Désirée Ngoma

ÉDUCATION

L'académie catholique de Brazzaville pour l'éthique ouvre ses portes

Les activités de l'académie catholique de Brazzaville pour l'éthique ont été lancées, le 7 mars à Brazzaville. À l'occasion, une messe d'ouverture a été dite par Monseigneur Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville en présence de l'Abbé Jonas Koudissa directeur de ce projet.

la propagation des antivaleurs ; puis l'Accabe est désormais l'institution que l'église se donne la diffusion du sens, des valeurs et de la compétence sociale à l'endroit des citoyens, en premier lieu de dirigeants d'aujourd'hui et de demain du monde de la politique, de l'économie et de la culture », a expliqué l'Abbé Jonas



Archevêque Anatole Milandou et Abbé Jonas Koudissa pendant la messe d'ouverture

Koudissa.

En tant qu'organe mandaté et qualifié pour la formation permanente des adultes concernant la transmission et le renouvellement des valeurs éthiques, sociétales, sociopolitiques, économiques et culturelles, l'Accabe favorise le développement et l'accomplissement de l'homme.

L'académie catholique de Brazzaville a été créée à Brazzaville en septembre 2014 par l'archevêque de Brazzaville en accord avec la conférence épiscopale du Congo. Elle se veut être une institution pour la diffusion du sens, des valeurs et du savoir-faire (foi-éthique-compétence sociale) à l'adresse des citoyens, des dirigeants et faiseurs d'opinions futurs et contemporains du monde de la politique, de l'économie et de la culture.

« La création à Brazzaville d'une académie pour l'éthique s'inscrit dans la dynamique de dénoncer

Le nonce apostolique au Congo a souligné que « dans un monde qui devient toujours plus global qui se vante d'être plus humain on observe la perte des valeurs, le relativisme moral et la confusion éthique. L'église catholique consciente de tous ces phénomènes, propose à l'humanité de revenir aux valeurs humaines et de lire les signes de temps à la lumière de l'évangile. L'académie catholique pour l'éthique se situe dans ce même service qu'elle propose à la société congolaise ».

H.D.Ng.



SNE

Société Nationale d'Electricité

DIRECTION GENERALE
PRESIDENCE DU DIRECTOIRE
Brazzaville

Siège - Social : Boulevard Denis Sassou N'Guesso
B.P. 95 - Tél / Fax : 222.81.05.66/222.81.05.69
BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE

La Société Nationale d'Electricité informe son aimable clientèle des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, qu'il sera observé à compter du **14 mars 2015**, des perturbations dans la fourniture d'électricité suite au **retrait de l'exploitation de la turbine GT2 de la Centrale Electrique du Congo de Pointe - Noire**, en raison des travaux de maintenance de la dite turbine qui auront lieu du **14 mars au 02 avril 2015**. La Société Nationale d'Electricité demande à son aimable clientèle de procéder, pendant cette période, à la consommation modérée de l'électricité et la prie de bien vouloir l'excuser du désagrément que ces travaux indispensables pourront causer. Elle la rassure des dispositions particulières qui sont prises, afin de minimiser l'incidence des dits travaux sur la fourniture de l'électricité.

Fait à Brazzaville, le 10 mars 2015

Le Directeur Général,
Président du Directoire

Louis KANOHA-ELENGA

ONU

« Le prochain secrétaire général sera européen, mais pas moi », dit Prodi

Son nom a été évoqué en beaucoup d'endroits et pour les distinctions les plus prestigieuses mais l'ancien Premier ministre italien veut jouir de sa retraite.

Ancien président de la Commission européenne et ancien Premier ministre d'Italie, ancien représentant du secrétaire général de l'ONU pour le Sahel, Romano Prodi n'entend pas céder aux sirènes du pouvoir. L'homme a renoncé à toute charge publique même s'il continue de garder un œil vigilant sur la marche du monde, de son pays et de son parti de gauche, le Parti démocratique (PD). Des voix le voyaient la semaine passée comme le seul capable d'amener les différents belligérants libyens autour d'une table de négociation. Il connaît bien le terrain, avait mis en garde contre un engagement de l'Otan en Libye en 2011 et il dispose d'un carnet d'adresses à faire pâlir d'envie une rock star. Mais à 75 ans passés, l'économiste Romano Prodi reste de marbre. Il continue de réaffirmer qu'il veut profiter de sa retraite, dédier plus de temps à ses petits-enfants,

continuer de donner des conférences de par le monde. C'est précisément au retour d'une de ces conférences samedi dernier, à l'université de Bologne sa ville natale, qu'un étudiant lui a demandé à brûle-pourpoint : « *accepteriez-vous de devenir le prochain secrétaire général de l'ONU ?* ». La réponse a été tout aussi nette : non ! « *À la fin du mandat de Ban Ki-moon, le prochain secrétaire général de l'ONU sera bien un Européen mais pas moi* ».

Et d'expliquer pourquoi : « *il n'y aucune règle, mais il faut remonter loin dans le temps pour trouver un secrétaire général européen de l'ONU (l'Autrichien Kurt Waldheim, 1^{er} janvier 1972 - 31 décembre 1981, Ndlr). Donc c'est bien le tour de l'Europe, mais ce ne sera pas moi. Parce que dans deux ans, j'aurai 77 ans et ce n'est pas un métier pour*

une personne fatiguée. Je parle sérieusement : il s'agit bien d'un métier, très engageant. J'ajoute qu'il y a déjà beaucoup de noms qui circulent. Ce sera donc bien un Européen, mais pas forcément Italien ». Voilà : « le professeur » comme on l'appelle, a lu dans son mark de café et livré son verdict impitoyable. De conférences en conférences, il continue de secouer l'apathie des décideurs et des intellectuels en répétant que l'Europe commet une grave erreur en continuant de porter le même regard misérabiliste sur les économies africaines qui bougent et à passer son temps à se lamenter sur les parts de marchés qu'y grignotent le dynamisme Chinois. Blasé, donc, par les très nombreux titres, diplômes et prix honorifiques. Romano Prodi sait brandir à l'occasion l'une des distinctions dont il est le plus fier : une peau de léopard africain qui le désigne comme porte-parole des peuples premiers !

Lucien Mpama

L'Italie candidate à un siège de membre non-permanent du Conseil de sécurité en 2017

Le pays présente un impressionnant pedigree en matière d'engagement pour la cause de la paix sur les cinq continents.

Le ministre des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, n'a pas de doute : la candidature de l'Italie au poste de membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU passera comme une lettre à la poste l'an prochain. Il s'agirait d'une reconnaissance de l'immense « contribution que l'Italie fournit au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. L'Italie participe à de nombreuses autres opérations entrant dans le cadre des missions de l'ONU », plaide le ministre. C'est en juin de l'an prochain que l'Assemblée générale des Nations unies élira ses membres non-permanents. Ils siègeront pendant deux ans, en 2017 et 2018, aux côtés des cinq permanents immuables que sont les États-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, la France et la Chine. L'Italie estime que son élection ne serait que de la pure justice au regard de sa participation mul-

tiforme aux missions que l'ONU mène sur les cinq continents. Le pays avait introduit sa candidature à ce poste prestigieux... en 2009 ! « *Depuis son adhésion à l'ONU en 1995, l'Italie a assuré le plein soutien à l'ONU, participant au renforcement du multilatéralisme dans les relations internationales, un des points cardinaux de sa politique extérieure* », soutient la Farnesina, le ministère italien des AE à Rome. « *Au fil des années, l'Italie a partagé la responsabilité collective découlant de l'adhésion à l'ONU. Par six fois, elle a déjà fait partie du Conseil de sécurité en tant que membre non-permanent et a assumé huit mandats au sein du Comité économique et social de l'Assemblée générale* » de l'ONU, énumère-t-on encore.

L'Italie qui est aujourd'hui le premier contributeur de l'ONU en casques bleus parmi les pays d'Eu-

rope occidentale et 7^e contributeur général est profondément engagée dans le renforcement de la paix aux quatre coins du monde. « *La coopération au développement consent à l'Italie d'agir sur les principaux théâtres de crises humanitaires. De la Syrie à l'Irak ; du Sahel à la Corne de l'Afrique ou encore aux pays touchés par l'épidémie d'Ebola, l'Italie œuvre aux côtés des agences spécialisées de l'ONU avec son réseau d'associations de volontaires et d'ONG* », plaide le ministre. Et pour qui cela ne serait pas suffisant, à Rome on ajoute que « *l'élimination de la pauvreté dans le monde représente une priorité pour l'Italie. Elle soutient d'importantes contributions (financières) par le canal multilatéral des programmes, fonds et agences de l'ONU engagés dans la réalisation des Objectifs du millénaire* » pour le développement, les fameux OMD. Une manière de dire : avec un tel pedigree, l'Italie ne peut pas ne pas être élue !

L.Mp.

CÔTE D'IVOIRE

Human Rights Watch réclame le transfert de Simone Gbagbo à La Haye

Réagissant au lendemain de la condamnation de l'ex-première dame ivoirienne, le directeur France de Human Rights Watch, Jean-Marie Fardeau, a souligné que condamner Simone Gbagbo à 20 ans de prison ne veut pas pour autant dire que justice a été faite dans le cadre de l'affaire des violences postélectorales qui avaient endeuillé la Côte d'Ivoire.

« *La condamnation de Simone Gbagbo ne signifie pas que justice a été rendue aux victimes de la crise qui a secoué la Côte d'Ivoire entre 2010 et 2011* », a déclaré Jean-Marie Fardeau. Le directeur France de Human Rights Watch a saisi cette occasion pour demander au gouvernement ivoirien de « *remplir l'obli-*

gation légale de transférer Simone Gbagbo à la CPI ». Simone Gbagbo a été condamnée le mardi 10 mars pour son rôle dans les violences postélectorales qui avaient fait quelque 3000 morts.

« *Le procès contre madame Gbagbo et quelque 80 co-accusés n'a pas été mené conformément aux normes en vigueur en matière de procès équitable, a affirmé Jean-Marie Fardeau. De plus, elle n'a été condamnée que pour crimes contre l'État ivoirien, et n'a pas été jugée pour les meurtres, viols et crimes contre l'humanité pour lesquels elle devra répondre devant la Cour pénale internationale* »

À l'instar d'Human Rights Watch, Amnesty international, réclame aussi le transfert de l'ancienne première dame de Côte d'Ivoire à la CPI, et cela,

depuis plusieurs années. Cette ONG de défense des droits de l'homme estime que procéder de la sorte permettra effectivement de faire un grand pas en avant dans la lutte contre l'impunité pour les atteintes aux droits humains commises par le passé en Côte d'Ivoire.

Pour rappel, notons que la CPI avait rendu public en 2012, le mandat d'arrêt émis contre Simone Gbagbo, qui est poursuivie par la cour pour quatre chefs d'accusation commis durant les violences postélectorales susmentionnées. Il s'agit notamment de meurtres, viols et autres formes de violences sexuelles, actes inhumains et actes de persécution. Son époux, Laurent Gbagbo, a été transféré à la CPI en novembre 2011 et doit répondre des faits qui lui sont reprochés.

Nestor N'Gampoula

ANALYSE

Boko Haram, peut-il devenir l'État islamique en Afrique ?

Le chef du groupe islamiste nigérian Boko Haram, Abubakar Shekau, a annoncé le 7 mars avoir fait allégeance au mouvement djihadiste État islamique (EI) qui cherche à instaurer un califat au Moyen-Orient.

Boko Haram est un mouvement salafiste djihadiste du nord-est du Nigeria ayant pour objectif d'appliquer la charia dans l'ensemble du pays. Fondé par Mohammed Yusuf en 2002 à Maiduguri, le mouvement est classé comme organisation terroriste par le Conseil de sécurité de l'ONU et est parfois qualifié de secte. Abubakar Shekau a formulé cette annonce trois semaines avant la présidentielle nigériane que les insurgés islamistes menacent de perturber.

Son annonce d'allégeance n'est pas la première du genre, mais a attiré cette fois-ci l'attention des médias internationaux, a indiqué Li Wei, expert au Centre de recherche anti-terroriste de l'Institut chinois des relations internationales contemporaines. Selon Li Wei, Boko Haram avait tout d'abord mené ses activités dans le nord-est au Nigeria, mais depuis l'année dernière, ses activités terroristes traversent les frontières pour entrer au Niger, au Cameroun et au Tchad. Cette déclaration d'allégeance parape des similarités en matière d'idéologie (tous deux souhaitent l'instauration de la charia et d'un califat) et d'organisation d'activités entre les deux groupes, mais on ne constate pas de lien substantiel entre eux pour le moment.

Boko Haram opère depuis 2009 au Nigeria, où l'insurrection et sa répression ont fait plus de 13.000 morts et 1,5 million de déplacés. Les insurgés islamistes de Boko Haram ont enlevé à la mi-avril 2014 plus de 200 lycéennes à Chibok, dans le nord-est du Nigeria, ce qui a suscité l'indignation au niveau mondial. Ces dernières semaines, les troupes nigérianes ont délogé les combattants de Boko Haram de différentes villes et communautés dans les États du nord du pays tels que Borno, Yobe et Adamawa. Pour sa part, Boko Haram a depuis début 2015 intensifié ses attaques dans le nord-est du Nigeria rongé par les violences.

Li Wei a estimé que, grâce à son acte d'allégeance à l'EI, Boko Haram espère devenir un groupe plus important en Afrique comparé au Maghreb islamique et à al-Shabaab. Boko Haram souhaite aussi obtenir une aide financière accrue, recruter des membres plus facilement, et améliorer son influence régionale. Boko Haram, dont le nom veut dire l'« éducation occidentale est interdite », contrôle plusieurs parties des États du nord-est du pays. Ce groupe armé se bat pour instaurer un État islamique au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique. Mais, le fondamental de la menace terroriste est son caractère transnational. He Wenping, chercheuse à l'Académie chinoise des sciences sociales, pense que Boko Haram est parvenu à se développer en seulement deux étapes : auparavant, il ne menait ses activités qu'au Nigeria, mais depuis l'année dernière, il a lancé les attaques transfrontalières dans les pays voisins tels que le Tchad, le Cameroun, et le Niger, ce qui l'a fait devenir une organisation terroriste régionale. L'annonce de son allégeance à l'EI l'a ainsi aidé à se transformer en une organisation terroriste internationale.

Le 7 février 2015, lors d'une réunion à Yaoundé, le Nigeria, le Tchad, le Niger, le Cameroun et le Bénin ont convenu de mobiliser 8700 hommes, au lieu de la projection de 7500 troupes annoncées par l'Union africaine (UA) en sommet fin janvier à Addis Abeba, dans le cadre d'une force africaine pour lutter contre le groupe terroriste Boko Haram.

L'offensive régionale lancée fin janvier par le Tchad, le Cameroun et le Niger - eux aussi touchés par des attaques islamistes dans la région du lac Tchad - a porté des coups aux jihadistes, qui ont dû abandonner plusieurs positions dans l'extrême nord nigérian. Tout cela a mis la pression sur ce groupe terroriste. Ainsi, à travers son allégeance à l'État islamique, Boko Haram espère pouvoir améliorer son recrutement international et renforcer sa présence sur le continent, a indiqué Li Wei.

Boko Haram veut être considéré comme l'EI de l'Afrique, mais la lutte régionale et internationale contre le terrorisme n'est pas suffisante, a souligné Li, qui a précisé qu'en Afrique, la lutte antiterrorisme manque de cohésion, et que le contrôle des frontières doit être amélioré.

L'avis de Li Wei est partagé par Pape Ndiaye Diouf, directeur de l'Institut africain de formation pour le développement. Lors d'une interview à Xinhua, l'universitaire sénégalais a souligné qu'« *il faut que les dirigeants africains prennent leur responsabilité historique pour construire une véritable union africaine, capable de réagir chaque fois qu'elle est menacée, chaque fois qu'elle est agressée, que ce soit sous forme d'extrémisme idéologique, religieux ou même économique* ».

Xinhua

GUINÉE

L'élection présidentielle fixée au 11 octobre 2015

Alors que le mandat du président Alpha Condé arrive à son terme, après son élection controversée en 2009-2010, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a annoncé le mardi 10 mars que le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu le 11 octobre 2015.

Si la date suscitée est raisonnable aux yeux du pouvoir, l'opposition qui avait déjà indiqué qu'elle n'acceptera pas la tenue des municipales après la présidentielle réclame l'organisation des élections locales avant le scrutin présidentiel pour plusieurs raisons. Garantir la transparence du scrutin dont l'organisation serait supervisée par des maires élus et non nommés par délégation spéciale en est la raison fondamentale. Or le pouvoir a prévu la tenue des communales à la fin du mois de mars 2016.

Les opposants estiment par ailleurs que l'inversion de l'ordre des élections aurait pour conséquence de proroger ce qu'ils appellent « le mandat illégal des délégations spéciales et des chefs de quartier ». Ces délégations spéciales ne sont autres que les autorités locales qui font office de maire dans les communes. Elles ont été nommées par décret présidentiel. La pomme de discorde dans la préparation des scrutins présidentiel et local réside au fait que l'opposition pense que le pouvoir veut passer par ces maires pour « préparer une fraude massive et généralisée du scrutin présidentiel afin de s'accrocher au pouvoir ». Le président sortant Alpha Condé, qui est candidat à sa propre succession, assurait depuis quelque temps que l'élection se tiendrait bien en 2015, mais l'opposition redoutait qu'il ne retarde le scrutin, pour cause de l'épidémie d'Ebola qui sévit dans son pays.

Malgré le désaccord sur cette question, le président de la commission, Baly Fofana, a d'ores et déjà assuré qu'il n'y aurait aucun problème à tenir le second tour de la présidentielle dans les deux semaines après proclamation officielle des résultats du premier tour.

Pour Sydia Touré, l'un des leaders des partis de l'opposition, « la Céni est aux ordres du pouvoir ». « Sur 25 membres, cette commission paritaire n'en compte que trois de l'opposition », a-t-il déploré.

Notons que le coût global de ces élections guinéennes est estimé à 725 milliards 52 millions de francs guinéens, soit environ 100 millions de dollars américains.

Nestor N'Gampoula

INTÉGRATION DE LA FEMME AU DÉVELOPPEMENT

La Francophonie opte pour l'autonomisation économique des femmes

C'est l'une des principales retombées d'une concertation de haut niveau, organisée le 9 mars à New York sous la direction de Michaëlle Jean, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Cette réunion qui a mobilisé essentiellement des ministres et des chefs de délégation des Etats et gouvernements membres a permis d'adopter une déclaration dite francophone, sur l'autonomisation économique des femmes. Elle réaffirme l'engagement de la Francophonie en faveur de la mise en œuvre des engagements et du programme d'action de Beijing adopté en 1995. En effet, cette déclaration met en exergue l'accès égal et le contrôle des ressources économiques et productives, l'accès des filles à une éducation de qualité et leur maintien à l'école, la réglementation du travail des femmes, leur accès au travail décent et à la protection sociale, et la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Cette déclaration s'inscrit ainsi dans la suite de la Stratégie économique adoptée lors du XV^e sommet de la Francophonie qui s'est tenu en novembre 2014 à Dakar au Sénégal.

Dans le cadre des activités organisées par l'OIF à l'occasion de la commémoration de Beijing+20 et à quelques mois de l'adoption du nouveau programme de développement pour l'après-2015, cette rencontre a permis aux participants d'examiner le bilan de la mise en œuvre de la Plateforme d'action de Beijing et de partager leurs priorités pour l'après-2015.

A noter que la secrétaire générale de la Francophonie a par ailleurs, participé à la cérémonie d'ouverture de la 59^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, confirmant ainsi la priorité qu'elle accorde au renforcement du partenariat entre l'OIF et l'ONU. Michaëlle Jean s'est également entretenue, tour à tour avec le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Sam Kutesa, les responsables du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme et le Groupe des ambassadeurs francophones.

Yvette Reine Nzaba

ATTENTATS TERRORISTES AU MALI

Laurent Fabius déterminé à poursuivre la perspective de paix

Le ministre français des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Laurent Fabius, a dénoncé une tentative visant à « casser la perspective de paix » enclenchée au Mali, suite à des attaques meurtrières des derniers jours ayant entraîné plusieurs morts dans la ville de Bamako et de Kidal.

« Ces attaques sont des attaques contre la paix (...) Au moment même où nous sommes à quelques mètres de la paix, des forces qui lui sont hostiles essaient d'intervenir pour casser cette perspective », a déploré Laurent Fabius lors à Rabat, au Maroc.

Pour Laurent Fabius, « notre détermination doit être d'autant plus forte », avant de souhaiter la signature de l'accord d'Alger par l'ensemble des parties, allusion à la rébellion touarègue du Nord. « La médiation algérienne a abouti à un texte d'accord que la communauté internationale et nous-mêmes considérons comme positif. Le secrétaire général de l'ONU (...) a recommandé que la totalité des parties signe cet accord. J'espère que ça sera le cas », a-t-il indiqué.

Son homologue marocain Salaheddine Mezouar a rappelé l'étroitesse des rapports entre le royaume chérifien et



Laurent Fabius

le Mali, « un pays important dans le dispositif régional qu'il est fondamental qu'il puisse trouver sa stabilité ». L'attentat de Bamako, dont les tirs visaient la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a fait 5 morts dont un Français et un Belge, a été revendiqué par Al-Mourabitoune, un groupe jihadiste proche de l'Algérien Mokhtar Belmokhtar.

Pour le chef de la Minusma Mongi Hamdi, il n'y a pas d'autre choix pour les rebelles que la signature de l'accord d'Alger : « il n'y a d'autre choix, d'autre option que de s'inscrire dans la logique de paix, dans la logique de cet accord », a-t-il

insisté. Ajoutant : « nous pensons, comme le président l'a dit, que l'accord, même s'il n'est pas parfait, présente une base solide sur laquelle les Maliens et les Maliennes pourront éventuellement bâtir une paix durable ». Au lendemain de l'attentat, le Mali a pressé les insurgés à parapher l'accord sous peine d'être soupçonnés d'implication.

« Tant qu'une partie de nos frères n'adhéreront pas à l'accord, tout ce qui se passera pourra être interprété. Certains diront que ce sont eux », a déclaré le porte-parole du gouvernement malien Choguel Maïga.

Noël Ndong

LAC TCHAD

Le CICR intensifie son aide face aux besoins croissants

Face aux violences perpétrées par la secte islamiste Boko Haram au Nigeria, des centaines de milliers de personnes fuient leurs pays pour trouver refuge dans des pays voisins tels que, le Tchad, le Niger et le Cameroun, où la situation humanitaire se détériore également. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui s'inquiète d'une « crise humanitaire généralisée », a décidé d'augmenter son aide aux victimes.

Dans toute la région du lac Tchad, le CICR distribue aux personnes déplacées des vivres et des articles de première nécessité. Il soutient aussi les structures médicales afin qu'elles puissent faire face à l'afflux de blessés et d'autres malades. « Beaucoup de ces personnes fuient leurs foyers avec presque rien. Ils sont à la recherche de leurs proches. En conséquence, le CICR et les sociétés nationales ont intensifié leurs réponses face aux besoins croissants », a expliqué Jean-Yves Clémento.

« Nous sommes témoins d'une crise humanitaire généralisée non seulement au Nigeria, mais aussi dans les pays voisins », a déclaré un porte-parole du CICR à Genève, Jean-Yves Clémento, lors

d'une conférence de presse, avant d'avertir que « la situation est très, très difficile ».

C'est depuis 2009 que le groupe islamiste Boko Haram excelle impunément dans les violences de tout genre au Nigeria. Cette barbarie a fait plus de 13.000 morts et 1,5 million de déplacés. Rappelons qu'au fil du conflit, des centaines de milliers de Nigériens, effrayés par les massacres, ont trouvé refuge dans les grandes villes du nord-Est du pays, mieux protégées que les campagnes par les forces de sécurité. Certains se sont installés dans des écoles, des bâtiments publics ou des camps de déplacés dans des conditions souvent misérables. D'autres par contre, séjournent chez des proches et des familles d'accueil. Récemment, l'armée nigérienne, aidée par ses homologues tchadienne, camerounaise et nigérienne, a réussi à reprendre un certain nombre de localités aux islamistes dans le Nord-Est.

Les violences islamistes n'ont pas cessé pour autant. Chassé de leurs fiefs, Boko Haram a multiplié les attentats dans les grandes villes et les massacres dans les régions plus reculées ces dernières semaines.

Yvette Reine Nzaba

BABOUA

Une attaque des ex-Séléka fait deux morts

Deux hommes ont été tués au village Bérat à environ 40 kilomètres de la ville de Baboua. Les victimes étaient à bord d'une moto lorsqu'elles étaient attaquées par des hommes armés assimilés aux ex-Séléka.

Une source proche de la gendarmerie, « le conducteur nommé Gomze était mort sur le coup, un garçon de 14 ans serait récupéré avant d'être tué par ces hommes et un autre de 18 ans a réussi à s'échapper. Ce dernier a alerté les Anti-Balaka qui se sont lancés à leur poursuite ». Cette même source a affirmé que les corps ont été inhumés dans le village. Il déplore également le manque de matériels qui constitue un obstacle pour des interventions. L'élément de la gendarmerie sollicite par la même occasion le renforcement de l'équipe dans les villages de Ndongori, Belamo qui selon lui, sont souvent attaqués par des peulhs armés.

Namfio Benjamin, adjoint au maire de Baboua, dit avoir regretté « l'inaction du gouvernement face à sa plainte concernant le déploiement des éléments des forces armées centrafricaines dans la ville de Baboua ».

Au mois de février dernier, une trentaine de maisons ont été incendiées dans les villages de Ndongori, Belamo, des attaques attribuées aux peulhs armés.

OBO

Des points d'eau bientôt disponibles en quantité

Plusieurs pompes à eau sont en passe d'être installées et réhabilitées dans la ville d'Obo. Cela dans le but de favoriser l'accès à l'eau potable à la population.

Pierre Tapéko, agent réparateur des forages de la ville d'Obo a indiqué que huit installations d'eau sur 17 sont endommagées. Un dysfonctionnement enregistré depuis des mois déjà, a rendu difficile l'accès à l'eau potable aux habitants de certains quartiers de la ville, entre autres Badongo, déplacés-Gouguéré, centre-ville et Yagba.

Ces habitants sont obligés de parcourir cinq kilomètres afin de s'approvisionner en eau potable. Certaines personnes sont obligées de consommer des eaux de mare non potables. Selon ce technicien, c'est suite à cette difficulté que des raccordages se font afin d'y remédier. Car il y a toujours le manque des pièces de rechange, la principale cause de dysfonctionnement des points d'eau.

La même source a relevé que le manque des pièces de rechange a obligé le comité de gestion des pompes à faire « ce bricolage afin de fournir de l'eau potable à la population qui éprouve de véritable problème d'approvisionnement en eau de bonne qualité ».

François Fobolité, le chef de groupe des déplacés de l'axe Goubéré, s'inquiète du fait que les membres de sa communauté tombent régulièrement malades à cause de la consommation des eaux non traitées.

BRIA

Des ex-Séléka recrutés dans le cadre de la réhabilitation des locaux administratifs

Au total 50 combattants de l'ex-Séléka ont été mobilisés pour la fabrication des briques cuites, afin de permettre la réhabilitation des bâtiments administratifs en dégradation. L'initiative de la mission onusienne vise à occuper ces derniers.

« C'est une occasion pour nous d'être occupés par ce travail, afin de répondre aux besoins de nos familles. La Minusca nous paye selon le travail que nous faisons. Cela en attendant le processus du DDR », a fait savoir un ex-Séléka.

En plus d'un moyen de subsistance, ces ex-combattants pensent aussi que la fabrication des briques cuites, initiée par la Minusca est une possibilité de conscientisation. « Cela va nous permettre d'abandonner le banditisme, dans la ville. Lorsque nous sommes occupés par des activités génératrices de revenus, personne ne pourrait songer au vol », a ajouté Rosalie, une femme ex-Séléka. Selon une source proche des forces onusiennes Minusca de la ville de Bria, les travaux vont permettre aux ex-Séléka de fabriquer des briques pour la reconstruction des édifices publics détruits pendant la crise car, « ils ont été les premiers responsables de cette ruine et il leur appartient de les réparer », a suggéré cette source concordante.

La durée des activités dépendra de la réalisation des travaux de la reconstruction des bâtiments administratifs détruits à Bria.

BANGUI

Une mission d'évaluation du Conseil de sécurité des Nations unies séjourne dans la capitale

Arrivée à Bangui le 10 mars, la délégation quittera la capitale ce jeudi à destination d'Addis-Abeba au siège de l'Union africaine. Les 16 membres de l'ONU sont venus constater l'évolution du processus de transition en cours.

« Le Conseil de sécurité des Nations unies restera ici pendant 48 heures et va évaluer les progrès accomplis dans la sortie de crise et la stabilisation du pays ainsi que les six premiers mois d'action de la Minusca », a indiqué Hamadou Touré, porte-parole de la Minusca.

Il a également présenté les différentes rencontres que la délégation aura sur place à Bangui, « la délégation s'entretiendra avec les autorités de la transition notamment la présidente Catherine Samba-Panza, le président du

Conseil national de la transition, l'Autorité nationale des élections, les représentants de la société civile, le corps diplomatique et les agences du système des Nations unies. La délégation visitera, outre les forces de la Minusca, les autres forces internationales entre autres la force française Sangaris et l'Eufor ».

Human Rights Watch a publié le 9 mars un communiqué de presse relatif à la mission des membres de l'ONU. L'organisation a, selon le directeur de la division Afrique, Daniel Bekele, indiqué que cette visite

est l'occasion pour les dirigeants onusiens d'intervenir et d'affirmer à ceux qui commettent des atrocités en République centrafricaine que le temps de l'impunité est révolu.

L'amélioration de la protection des civils et la garantie de la justice pour les meurtres brutaux qui ont ravagé le pays devraient figurer en priorité de leur agenda. Il s'agit de la première mission du Conseil de sécurité de l'ONU depuis le déploiement de la mission onusienne pour la stabilisation de la république centrafricaine. Elle intervient au moment où la deuxième phase du processus politique a pris fin avec les consultations à la base dans la préfecture de la Vakaga.

BOALI

Deux personnes de troisième âge tuées par des jeunes

Deux personnes de troisième âge ont été tuées par un groupe de jeunes au village Boyali, localité située à 25 kilomètres de la ville de Boali. Il s'agit d'une présumée sorcière et d'un homme accusé de métamorphose.

La femme âgée de 69 ans, a été violentée par des jeunes de la localité l'accusant de meurtre d'une fille de 16 ans. La victime a été assassinée et enterrée devant sa porte. L'homme de 70 ans était soupçonné de se métamorphoser en caïman. Ce dernier s'est

fait éventrer. Pour le commandant de Brigade territoriale de Bossembélé, l'adjudant Kondémbi « cette mauvaise pratique est à combattre, car seule la justice a le pouvoir de juger une personne ».

La justice populaire est loin d'être éradiquée dans cette commune. Les personnes du troisième âge sont les plus touchées par ces actes aveugles.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme

République du Congo
PROJET EAU, ELECTRICITÉ ET DÉVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

DU 10 MARS 2015 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TÊTES DE 13 FORAGES A POINTE NOIRE
Crédit IDA N°4701-CG

N° AON-T01-COB/PEEDU/2015 du 10/03/2015

1. La République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Eau-Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et entend affecter une partie du produit de ce cofinancement aux paiements relatifs au no AON-T01-COB/PEEDU/2015 des travaux de réhabilitation des têtes de 13 forages à Pointe-Noire.

2. L'unité de coordination du Projet Eau-Electricité et Développement Urbain (UCP-PEEDU) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des travaux définis dans le présent appel d'offre national, à savoir: travaux de réhabilitation des têtes de 13 forages à Pointe-Noire.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque Mondiale « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, Edition de janvier 2011 », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus renseignements auprès de l'unité de coordination du PEEDU, Email: pedu_congo@yahoo.fr, Tél (242) 055 568 787 et examiner le Dossier d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessous à partir de la date de publication du présent avis d'appel d'offres, de 9 heures à 15 heures (heure locale).

5. Les spécifications de qualification comprennent: Chiffre d'affaire annuel (activités de réalisation des forages d'eau au cours des cinq (05) dernières années), Expérience générale en Forages d'eau, Expérience d'exécution des travaux similaires, Personnel suffisant et Matériel suffisant.

6. Une marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs/groupements d'entreprises nationales ne s'appliquera pas.

7. Le Dossier d'Appel d'offres complet en Français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande

écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200.000) FCFA. Le paiement sera effectué par chèque certifié. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessous à l'Unité de Coordination du PEEDU contre remise d'un récépissé.

8. Les soumissions devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-dessous le 13 avril 2015 à 12 heures très précises. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délai seront rejetées. Les soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 13 avril 2015 à 12 heures 30 minutes. Elles devront scrupuleusement porter les mentions suivantes:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT No AON-T01-COB/PEEDU/2015 DU 10 MARS 2015

9. Pour le marché de travaux de réhabilitation des têtes de 13 forages à Pointe-Noire à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement du 13 avril 2015

10. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour un montant de : trois millions (3.000.000) Francs CFA

11. L'adresse mentionnée ci-dessous est: Unité de coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
Ex-siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics, (Rond-point de la grande poste), BP 2099 Brazzaville/CONGO
Tél: [242] 055 568 787
Email: pedu_congo@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PEEDU p.i
Paul GULU

17^E ÉDITION DU PRIX L'ORÉAL-UNESCO

Cinq femmes de sciences récompensées

La Fondation l'Oréal et l'Unesco remettront le 18 mars prochain à cinq femmes scientifiques extraordinaires les Prix L'Oréal-Unesco pour les Femmes et la Science et quinze bourses à de jeunes chercheuses prometteuses. Une remise de prix qui prend un sens tout particulier en 2015, année internationale de la lumière qui célèbre la science et la connaissance dans le monde entier.

Elles ont été sélectionnées, dans chacune des cinq régions du monde, par un jury international indépendant composé de douze scientifiques du monde entier choisis par le président du jury et prix Nobel 1999, Ahmed Zewail. Il s'agit de : Rajaâ Cherkaoui El Moursli (Physique des hautes énergies et physique nucléaire) ; Yi Xie (chimie inorganique) ; Dame Carol Robinson (chimie physique et spectrométrie de masse) ; Thaisa Storchi Bergmann (Physique et astronomie) ; Molly S. Shoichet (Chimie des Polymères).

Chacune de ces femmes s'est illustrée par son excellence scientifique et démontre avec force que les femmes peuvent jouer un rôle déterminant et contribuer au progrès scientifique dans un secteur encore largement dominé par les hommes. Créé pour mettre à l'honneur des femmes scientifiques éminentes et pour soutenir de jeunes chercheuses prometteuses, le programme l'Oréal-Unesco remet, depuis dix-sept ans, cinq Prix annuels internationaux et encourage les carrières de quinze jeunes femmes exceptionnelles choisies parmi plus de deux cent trente boursières primées dans le monde entier. Depuis 1998, le programme Pour les Femmes et la Science a récompensé deux mille deux cent cinquante femmes scientifiques de grand talent dans cent dix pays.

La cérémonie de remise du prix L'Oréal-UNESCO Pour les femmes et la science se tiendra à la Sorbonne à Paris. Le matin même, les cinq lauréates internationales 2015 seront présentées lors d'une conférence de presse à l'hôtel Saint James Albany à Paris et les quinze boursières primées présenteront leurs sujets de recherche en trois minutes dans un format « stand-up ». Lauréates et boursières se prêteront ensuite à des interviews.

Une exposition unique pour célébrer les femmes en science Dès aujourd'hui, les millions de passagers qui traversent les terminaux des aéroports Charles de Gaulle et Orly découvriront une exposition unique des portraits des cinq lauréates réalisés par la célèbre photographe Brigitte Lacombe. En partant à la rencontre de ces femmes dans le monde entier, Brigitte Lacombe a créé une série de photos qui capturent leur esprit et leur passion. « Les Aéroports de Paris sont engagés pour les femmes en science depuis 2005. Chaque année, ils soutiennent cette cause et lui offrent une visibilité exceptionnelle pour sensibiliser le grand public », explique Benjamin Perret, directeur de communication des Aéroports de Paris.

Des femmes scientifiques qui changent le monde

Pour cette édition 2015, les cinq lauréates du Prix L'Oréal-Unesco pour les Femmes et la Science sont récompensées pour leurs découvertes exceptionnelles dans les sciences de la matière. De l'infiniment grand à l'infiniment petit, elles ont repoussé les limites du savoir pour expliquer les questions les plus fondamentales de l'univers et contribuer à résoudre certains des enjeux majeurs de notre époque. Passionnées dans la vie autant que dans leur travail, elles sont engagées auprès de leur communauté et transmettent leur amour de la science aux nouvelles générations.

Hermione Désirée Ngoma

NÉCROLOGIE



L'Étude de maître Rama Marline Claudia Ntandou Ly, a le regret de vous annoncer le décès inopiné de leur collaborateur Dieu-Aïmé Mpatu Mume.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis n°38 bis, rue Lagué, Plateau des 15 ans à Moundali.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

LEADERSHIP FÉMININ

La Congolaise Claudia Haidara –Yoka primée à Niamey

La capitale du Niger a abrité, le 8 mars, la sixième édition du trophée international de la femme active d'Afrique, (Tifaa). La Congolaise Claudia Haïdara Yoka est parmi les lauréates. Une initiative du Centre d'incubation et de promotion de l'entrepreneuriat et du leadership que dirige Issa Halimatou.



Claudia Haidara Yoka recevant le trophée des mains de Turki Bin Naji Bin Abdul Kadir Al Ali

Cette sixième édition a récompensé des femmes venues des pays suivants : Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso, Sénégal, Rwanda, Niger et Congo-Brazzaville. Pour la première participation de l'Afrique centrale à travers le Congo-Brazzaville, le Comité

rendant à Niamey, a vivement remercié les organisateurs de cet événement qui est désormais classé comme une cérémonie majeure au Niger par le commissariat chargé de l'organisation des grands événements (Coge). « Je suis très honorée de recevoir un prix en dehors

de mon pays », a reconnu la Congolaise. Claudia Haidara-Yoka qui a reçu son trophée des mains de Turki Bin Naji Bin Abdul Kadir Al Ali, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume

d'Arabie Saoudite, a ensuite échangé avec la presse nigérienne. Elle a reçu mandat des organisateurs du Tifaa de nommer des Congolaises qui seront présélectionnées pour le Tifaa 2016.

Claudia Haidara Yoka est l'une des réalisatrices congolaises qui, depuis plusieurs années, se bat pour la relance du cinéma congolais. Elle a créé en 2002 l'Association congolaise de liaison entre les artistes et la production (Clap). Elle est l'auteur de Bozoba (Absurdités en Lingala), ainsi que de Manigances (sélection Fespaco 2007) et Mères chefs (2009). Elle a initié des rencontres cinématographiques en 2003 avec la collaboration de Bassek Ba Kobbio du Cameroun, promoteur du festival écrans Noirs, Idrissa Ouedraogo et Rasmané Ouedraogo. Depuis 2014, elle organise à Brazzaville le festival du film des femmes africaines «Tazama» dont la deuxième édition a eu lieu en janvier dernier.

Hermione Désirée Ngoma

« Je suis très honorée de recevoir un prix en dehors de mon pays. C'est mon premier séjour au Niger et j'ai le sentiment d'y être arrivée par la grande porte. Recevoir un prix dans un pays où la question de la parité est au cœur des préoccupations et où les avancées sont significatives est en réalité extrêmement gratifiant »

d'organisation du Tifaa a retenu Claudia Haidara-Yoka à qui il a attribué le trophée de «Leader actuelle» pour son implication dans les domaines de l'éducation et de la culture.

Claudia Haidara-Yoka, qui a répondu à cette invitation en se

de mon pays. C'est mon premier séjour au Niger et j'ai le sentiment d'y être arrivée par la grande porte. Recevoir un prix dans un pays où la question de la parité est au cœur des préoccupations et où les avancées sont significatives est en réalité extrêmement grati-



COMMUNIQUÉ

LA JEUNESSE ACTIVE DU CAMUED

Organise une conférence dédiée aux étudiants, travailleurs, ONG, associations et entrepreneurs sur la thématique :

« DEVELOPPEMENT SOCIO-COMMUNAUTAIRE LOCAL »

Ce samedi 14 mars 2015 à 14H

Lieu : salle de conférence de la commune de MOUNGALI

Contact : 06 682 19 58 / 05 366 66 9 / 06 800 25 20

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Le secteur du bois toujours chaotique en RDC

Le bois est coupé illégalement dans ce pays qui manque cruellement de réglementation. Constat de Greenpeace.

Jamais un secteur n'a été aussi livré à lui-même que celui du bois en RDC où n'importe qui fait n'importe quoi. Malgré la réforme du Code forestier entreprise en 2002, les choses n'ont pas beaucoup évolué. Ce texte de loi incomplet qui n'aura édicté que des règles de bonne conduite sans mesures d'application aura créé les conditions de dysfonctionnement de l'industrie du bois aujourd'hui caractérisée par une kyrielle d'infractions non assorties de sanctions. Cette observation vient d'être faite par quelques acteurs du domaine de l'environnement à l'instar de l'organisation de défense de la nature Greenpeace et de l'ONG Transparency international.

Pour ces associations, près de 90% du bois produit en RDC l'est en dehors de tout cadre légal, sans que l'autorité étatique concernée n'ait un droit de regard sur toutes les transactions souvent opérées dans la stricte opacité. L'on apprend, en effet, des sources précitées, qu'environ un million de m³ de bois part chaque année de l'est de la RDC vers les pays voisins de façon totalement clandestine. Des groupes armés qui gèrent des pans entiers des forêts et certains notables en ont trouvé une aubaine pour s'enrichir au détriment de l'État.



Abattement d'un arbre dans la forêt

Car aucune perception de taxe ne couvre ce business gangrené par la corruption.

Des experts laissent entendre que dix-sept milliards de dollars échapperaient, de ce fait, aux économies de la région à cause de ce trafic illicite du bois ayant pris de l'extension ces dernières années. Tous ces différents aspects ont finalement impacté négativement sur le secteur du bois en RDC au point de précipiter le pays au 152e rang mondial sur 175 des États traînant une mauvaise réputation dans le secteur. D'après les experts, les concessions industrielles ne représenteraient par exemple que 10% de l'exploitation forestière du pays, soit 300 000 m³ de bois par an. Entre 3 et 4 millions de m³ de grumes, soit 10 fois plus sont produits et vendus au Congo, sans aucune réglementation, font-ils observer.

Alain Diasso

ÉLECTRIFICATION DE KINSHASA

La Banque mondiale à la rescousse de la Snél

Le projet piloté par l'institution financière internationale prévoit, entre autres, la construction d'une ligne électrique supplémentaire de 400 KV entre Inga et Kinshasa.

La production du courant électrique et sa distribution dans la ville de Kinshasa continue à se poser avec acuité comme en témoigne la persistance des poches noires dans plusieurs quartiers de la capitale. Visiblement dépassée dans son effort d'améliorer la desserte en électricité à Kinshasa, la Snél peut néanmoins compter sur des partenariats fiables susceptibles de l'aider à atteindre ses objectifs. C'est notamment le cas avec la Banque mondiale (BM) qui s'est prononcée pour accompagner la Snél dans le processus d'amélioration de la desserte en électricité dans la ville de Kinshasa. L'intervention de la BM à travers le Projet de marché de l'électricité à la consommation domestique et à l'export, évalué à 579,70 millions de dollars, couvre deux programmes distincts. Le premier portant dans le secteur de la production, du transport et de la distribution, de stabiliser la situation du réseau de la Snél, en attendant la réalisation des grands travaux de réhabilitation des installations électriques. Le second consiste en la réhabilitation des groupes de centrales d'Inga, la construction de la deuxième ligne Inga-Kinshasa et l'extension du

réseau de distribution de Kinshasa. Entrent également en jeu les cinq composantes ciblant des aspects bien précis et pour lesquels d'importants financements seront affectés. Tel est notamment le cas de la composante relative à la production destinée à la réhabilitation des installations hydro-électriques au barrage d'Inga à financer à hauteur de 226,7 millions de dollars, un financement de 93,8 millions de dollars qui permettra la construction d'une ligne électrique de 400 KV entre Inga et Kinshasa. Une ligne supplémentaire visant à accroître l'efficacité de celle existante de 220 KV Inga-Kinshasa par l'afflux d'une quantité suffisante de charge à même d'électrifier la capitale.

De la distribution (88,5 millions de dollars) au renforcement des capacités et gouvernance (41,2 millions de dollars) en passant par l'appui à l'exécution effective des travaux liés au projet (48,8 millions de dollars), il y a lieu de dire que rien n'a été laissé au hasard dans cet apport de la BM. La nouveauté, c'est qu'il y aura l'extension du réseau aux zones actuellement non électrifiées de Kinshasa. Le branchement dans ces zones prévoit une capacité de 50000 nouveaux abonnés. La réhabilitation des installations et l'extension du réseau de distribution jusque dans la banlieue kinoise font partie intégrante du projet.

Alain Diasso

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Les femmes très actives dans la production

Au fil des années en République démocratique du Congo (RDC), l'implication féminine a pris une certaine ampleur dans la vie économique nationale, notamment dans les domaines de l'entrepreneuriat et de l'agriculture.

Preuve de la montée en puissance, les initiatives ne cessent de voir le jour pour tenter d'encadrer les femmes actives. Parmi elles, l'on cite la naissance du Groupement d'intérêt ou dynamique des femmes entrepreneures et agricultrices de la RDC (GIE - DYFEAC) dont la mission est de lutter contre la pauvreté à travers l'initiation des femmes à l'agriculture et à la culture d'épargne.

Lancée officiellement le 9 mars, cette plate-forme a réussi à mettre au point un programme d'action qui séduit le gouvernement. En effet, ce dernier, par le truchement du ministère des Petites et moyennes entreprises (PME) et Classe moyenne, vient de promettre le soutien public aux actions du GIE - DYFEAC. Selon Pancrace Bohongo, ministre en charge du secteur, l'appui du gouvernement va davantage se concentrer sur les sessions de formation aux pratiques agricoles, aux méthodes d'épargne et à l'entrepreneuriat individuel.

Le ministère a insisté sur certains objectifs communs, notamment la lutte contre la pauvreté. Mais le GIE - DYFEAC veut aller plus loin et projette même de créer progressivement des coopératives d'épargne agricoles sur l'étendue du territoire national. En se concrétisant, ce projet va tout simplement aider la RDC à surmonter la pauvreté galopante qui a fini par gagner également le monde rural.

En définitive, il convient de mettre un accent particulier sur les priorités qui devront s'articuler sur l'urgence de former, d'encadrer, de promouvoir et de mieux intégrer les femmes entrepreneures afin de mieux les faire participer dans le système de reproduction qualitative et quantitative des denrées locales ainsi que de commercialisation. Plusieurs domaines bénéficient actuellement d'un regain d'intérêt du monde des affaires, notamment l'agriculture, la pêche, le petit élevage, la coopérative agricole et le commerce import-export.

Laurent Essolomwa

SEMAINE MONDIALE DE L'ARGENT

La Banque centrale du Congo célèbre l'évènement

Les institutions bancaires et financières profitent de cette opportunité pour sensibiliser la communauté sur l'utilisation de l'argent. Et le thème retenu en 2015 est « Épargne aujourd'hui, sécurité demain ».

À travers le monde, les célébrations ont eu lieu entre le 9 et le 17 mars. Et diverses activités sont organisées dans le but susciter l'intérêt des enfants, des jeunes et de la communauté pour les sensibiliser sur l'utilisation de l'argent, notamment l'épargne, l'accès à l'emploi et la création des moyens de subsistance. Parmi les activités organisées à travers le monde figurent notamment les visites des banques, des parlements, des bourses financières, des musées de la monnaie, des entreprises locales et l'apprentissage des marchés.

Pour cette année, la BCC a célébré la semaine mondiale de l'argent du 10 au 12 mars. L'institut d'émission a, pour ce faire, organisé pour la première fois une journée porte ouverte à l'hôtel de monnaie en l'honneur des élèves du collège Elikya et ceux du groupe scolaire Safak. L'objectif était d'expliquer à ces élèves le processus de la production, de l'émission et de la consommation de la monnaie nationale. En sus de cela, susciter en eux la culture de l'épargne conformément au thème de la semaine.



Les billets de banque doivent être bien gardés l'hôtel de monnaies, fait-il remarquer, produit trois cent soixante millions de billets de banque. « Il en détruit également presque la même quantité par an. Et la production d'un billet de banque de n'importe quelle valeur faciale coûte environ 0,4 euros à l'État », révèle-t-il tout en ajoutant que « Les machines utilisées par l'hôtel de monnaie coûtent énormément cher. La matière première utilisée est non seulement importée mais elle est aussi coûteuse », a-t-il indiqué. Outre la journée porte ouverte organisée à l'intention des élèves, la BCC prévoit une série d'activités dans le cadre de sensibilisation de la jeunesse congolaise à la culture d'épargne. Il est donc prévu des visites guidées à l'Hôtel de monnaies de la BCC et autres manifestations y sont également prévues.

Aline Nzuzi

Pour le gouverneur de la BCC, Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, cette journée est une occasion pour appeler les élèves à la culture d'épargne pour qu'ils puissent assurer leur avenir car, reconnaît-il, des enfants initiés très tôt à la culture d'épargne, seront capables à l'âge adulte « d'utiliser soigneusement et rationnellement leur argent, parce qu'ils sont déjà préparés dès le bas âge ».

Lorsque l'on fait visiter, souligne le gouverneur de la BCC, le processus de production de la monnaie aux jeunes, ils se rendent compte des difficultés auxquelles l'hôtel des monnaies est confrontée. Et par conséquent, il ne peut se hasarder à froisser les billets de banques pour que ceux-ci se détériorent et finissent enfin par être détruits, obligeant ainsi l'État à engager des sommes d'argent. Chaque année,

SANTÉ

L'hôpital Biamba-Marie-Mutombo accueille la deuxième série de réparation gratuite des fistules obstétricales

Les opérations rentrent dans le cadre de la campagne lancée par le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) depuis 2003 sur le plan international et 2006, pour la RDC, en vue de l'éradication de cette affection qui touche plusieurs milliers de femme au monde.

Pour cette deuxième phase, qui a commencé le 10 mars, l'équipe qui procède à ces interventions chirurgicales est composée des médecins hautement spécialisés venus de France et du Gabon, des cliniques universitaires de Kinshasa (CUK) et de l'hôpital Biamba Marie Mutombo (HBMM). Alors que les bénéficiaires, vingt et une au total, sont venues de la province du Bandundu.

Dans les explications sur le but de leur déplacement pour Kinshasa, le Dr Claude Dumergier pour qui ce voyage est le premier pour la RDC, a noté que c'est le Fnuap qui les a invités en vue de participer à cette campagne mondiale, lancée depuis 2003, de lutte contre les fistules obstétricales.

Avec le Pr Falandry Ludovic, a-t-il expliqué, ils forment une équipe des gens qui sont presque retraités mais qui continuent à travailler uniquement dans le domaine de la réparation de fistules obstétricales. Pour la problématique de cette affection, le Pr Dumergier a soutenu que la cause principale

de fistule est l'insuffisance des soins obstétricaux d'urgence. « Ce matin, on a déjà sélectionné une dizaine de cas, mais aujourd'hui nous allons opérer quatre ou six, en fonction des difficultés opératoires. En principe, nous sommes là pour une dizaine de jours », a-t-il expliqué. Ce scientifique, qui a émis sa joie de travailler avec ses collègues congolais, qui sont des seniors dans ce domaine, a vu dans cet exercice un échange d'expériences. « Dans ce genre de mission, on apprend autant qu'on enseigne », a-t-il dit.

Des cas pathologiques compliqués Dans ses propos, le Pr Ludovic Falandry a voulu être modeste quant aux résultats attendus de cette mission. Il a reconnu avoir identifié, parmi les vingt et une malades sélectionnées, des cas plus complexes et même compliqués. Pour lui, il fallait admettre face à cette pathologie qu'il y a des cas qui peuvent être améliorés et non complètement guéris. « Il y a des cas extrêmement graves et là, on commence avec des cas difficiles. Je sais que le problème de fistule urogénitale est un problème complexe, mais là, on nous a présenté les cas les plus compliqués qu'il soit. Dans ma classification, je place ces cas dans le groupe 3 et certains dans le groupe 2 », a-t-il expliqué. Dans le groupe 3, le Pr. Ludovic Falandry place



Des médecins dans la salle d'opération de l'HBMM Photo Richard Miami

des femmes qui ont des lésions tellement complexes qu'on ne pas être sûr de pouvoir les guérir complètement. « Ici, je considère la guérison comme l'absence de fistule, la possibilité d'avoir une vie gynécologique normale, la réinsertion familiale et sociale », a dit ce scientifique. Les malades du Groupe 3 sont donc, à l'en croire, des femmes qui présentent des déchirures tellement complexes qu'on peut être amené à les opérer plusieurs fois. Mais des résultats ne pourront toujours pas être classés dans la guérison, mais plutôt dans l'amélioration.

Dans cette classification du Pr Ludovic, il y a également des malades du groupe 2. Il s'agit, selon lui, des cas qui peuvent être complètement guéris. « Il y a dans ce

groupe 2 des femmes qui ont des lésions difficiles mais dont on peut espérer une guérison, c'est-à-dire par une intervention, on peut espérer une guérison totale », a-t-il expliqué. Mais de l'avis de ce médecin, ce qui compte dans ces opérations, c'est la guérison de ces femmes. Par contre, a-t-il fait constater, il faut expliquer à ces malades leurs cas. « Je crois que nous devons à ces femmes la vérité. Nous ne pouvons pas le tromper, nous devons rester humbles devant cette pathologie qui est une pathologie très complexe qui touche le côté le plus intime de la femme. À cette femme dont la dignité est touchée au plus profond d'elle, nous devons la vérité. Nous devons être les plus humbles quand on les

opère. Nous allons essayer de faire de notre mieux pour essayer de le sauver », a-t-il appuyé. C'est l'occasion pour nous, a-t-il poursuivi, d'échanger nos compétences pour apporter la meilleure amélioration de la prise en charge de cette pathologie qui est une pathologie infamante, humiliante et grave. La femme donne certes la vie, mais elle peut la perdre et perdre également sa dignité en donnant la vie.

Selon les statistiques du Fnuap, il y a plus de quarante mille femmes qui souffrent de fistules en RDC. Et chaque année, le pays enregistre près de sept mille nouveaux cas de cette pathologie. Les opérations en cours visent donc à guérir ces femmes malades de leur affection et de les réinsérer dans la société. Une étude, note-t-on, est en train d'être menée par le Fnuap et ses partenaires pour la réinsertion sociale de ces malades opérées dont l'HBMM fait le suivi médicale. La première vague de ces opérations, rappelle-t-on, a été faite au mois de décembre 2014. Un spécialiste sénégalais avait travaillé avec l'équipe de Congolais composée des médecins de l'HBMM et des CUK pour opérer seize femmes identifiées dont la prise en charge financière a été appuyée, comme celles de la deuxième série, par le Fnuap.

Lucien Dianzenza

CONDITION DE LA FEMME

La Francophonie a mobilisé les délégations des États membres

Les travaux organisés en marge de la session onusienne consacrée à Beijing+20 ont tablé sur la problématique femme et économie, un des douze domaines critiques de la plateforme d'action de Beijing.

Une concertation francophone de haut niveau s'est tenue, le 9 mars, à New-York quelques heures après l'ouverture de la session onusienne consacrée à Beijing+20. Ces travaux, qui ont bénéficié de la présence de la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, ont eu comme panélistes Mme Kristin Hetle de l'ONU-Femmes, de la vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec, Maryse Gaudreault et du réseau des femmes parlementaires de l'APF, Ndioro Ndiaye, de la coordonnatrice du réseau francophone pour l'égalité femme-homme ainsi que du président du groupe des ambassadeurs francophones à New-York, Omar Hilale. Cette concertation de haut niveau a été présidée par la représentante personnelle du président du Sénégal, Penda Mbow, dont le pays assume actuellement la présidence du sommet de la Francophonie, après avoir succédé à la RDC en novembre 2014. La RDC, grand pays francophone,

n'a pas raté ce rendez-vous important, avec la participation de la ministre du Genre, Bijou Kat, et la représentante personnelle du chef de l'État, Isabel Machik Tshombe.

charge de Genre de la Déclaration francophone sur l'autonomisation économique des femmes a été la principale conclusion de la concertation.

Engagements de la Déclaration et

des femmes, de leur accès au travail décent et à la protection sociale ainsi que de la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Ainsi, lors de la cinquante neuvième session de la Commission onusienne de la condition de la femme, les priorités des États membres de l'Organisation internationale de la Francophonie refléteront les engagements pris dans le cadre de la stratégie de l'OIF pour l'institutionnalisation du genre en lien avec la Stratégie économique et la Stratégie Jeunesse de la Francophonie adoptées au quinzième sommet de la Francophonie tenu à Dakar au Sénégal.

Pour la représentante personnelle du chef de l'État congolais à la Francophonie, l'adoption de cette déclaration par les ministres en charge du Genre rencontre la feuille de route du sommet de Dakar, qui a mis en exergue la question économique avec la stratégie économique et la question de femmes dans la déclaration de Dakar. Isabel Tshombe a salué cette déclaration qui, selon elle, va, pour la RDC, en droite ligne de sa politique de la révolution de la modernité prônée par le chef de l'État. La représentante personnelle du chef de l'État congolais à la Francophonie a estimé que cette révolution ne pourra se faire sans le plan économique et surtout pas sans les femmes congolaises.

Cette rencontre été précédée, le 8 mars, au siège de la représentation de la Francophonie au près de Nations unies, à New-York, par la réunion de coordination qui a porté sur les aspects techniques de cette concertation, réunion à laquelle Mme Tshombe a pris part. Elle a également pris part, le 8 mars, Journée internationale dédiée à la femme, à une grande marche des femmes et des hommes qui étaient porteuses et porteurs des messages en faveur du respect de droits de femmes.

Lucien Dianzenza



La Représentante personnelle du Chef de l'Etat à la Francophonie aux côtés de femmes du monde entier pour la marche de femmes « march in march »

Selon un communiqué du cabinet de Mme Tshombe, cette rencontre a permis aux ministres en charge du Genre et aux chefs de délégation des États et gouvernements, membres de la Francophonie, d'examiner le bilan de la mise en œuvre de la plate-forme d'action de Beijing et de partager leurs expériences de cette mise en œuvre ainsi que leurs priorités pour le nouveau programme de développement pour l'après-2015. Alors que l'adoption par les ministres en

du Programme d'action de Beijing Dans leurs promesses, les participants à cette rencontre ont réaffirmé l'engagement de la Francophonie en faveur de la pleine réalisation des engagements de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (1995). Il s'agit, entre autres, de l'accès égal et du contrôle des ressources économiques et productives, de l'accès des filles à une éducation de qualité et leur maintien à l'école, de la réglementation du travail

La secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, a noté que cette déclaration devrait être prise par les États francophones comme un cadre référentiel fort pour la mise en place des mécanismes rénovateurs en faveur de femmes notamment dans la voie d'accès au poste décisionnel. Elle, par ailleurs, souhaite la mise en place d'un mécanisme pour le suivi de la déclaration francophone sur l'autonomisation économique des femmes.

FOOTBALL AMICAL FIFA

Ibenge retient 26 joueurs évoluant en Europe contre l'Irak à Dubaï

Serein et confiant, le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, s'est présenté devant la presse, le 10 mars, en la salle des conférences de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) accompagné de son adjoint Mwinyi Zahera.

Florent Ibenge a, à cette occasion, fait connaître la liste des joueurs retenus pour les deux matchs amicaux le 28 mars retenue (date Fifa) contre l'Irak à Dubaï aux Émirats arabes unis, et le 31 mars contre une autre sélection nationale à déterminer. Le sélectionneur a rappelé le projet de bâtir une équipe qui vise le sacre à la prochaine Coupe d'Afrique en 2017 et 2019 et aussi la qualification à la Coupe du monde 2018. C'est la continuité de la campagne de la Coupe d'Afrique des Nations dont le thème interne a été « Fier d'être Congolais ». Il s'agit donc de « regrouper beaucoup de jeunes qu'on ne voit pas au pays ». Et la liste des vingt-six joueurs retenus pour le match contre l'Irak ne comprend aucun joueur évoluant au pays ou en Afrique. « C'est un choix délibéré de sélectionner les joueurs évoluant à l'étranger. Pour cette date Fifa, je voulais me concentrer sur les joueurs qui ont

la possibilité de nous rejoindre », a affirmé Florent Ibenge. Et il a fait savoir : « Je n'ai pris aucun joueur évoluant au pays, car je les vois tous les jours ici. Je suis allé au Burundi (match des Léopards U23) pour suivre ceux qui vont faire partie du projet 2017-2018. En mai, on finalisera un match pour les joueurs locaux ».

Pour les deux matchs de cette fin mars, Florent Ibenge a expliqué le choix de certains cadres par rapport aux nouveaux venus. Ceci explique par exemple la présence de Jérémy Bokila (Terek Grozny en Russie) dans le groupe mais qui est né aux Pays-Bas où il a débuté sa carrière et qui va encadrer, par exemple, des jeunes comme Abel Tamata de PSV Eindhoven et Jody Lukoki de Pec Zwolle, alors que Gabriel Zakuani, avec son sérieux, va procurer encore plus d'envie à Jacques Maghoma par exemple qui retrouve la sélection, lui qui a pris part en 2010 au stage en Autriche sous l'encadrement de l'ancien sélectionneur intérimaire à l'époque, Otis N'Goma.

Florent Ibenge a certifié avoir pris contact avec tous les joueurs qui sont sur la liste des vingt-six, à l'exception de Hervin Ongenda, David Mbala et Dieumerci



Mwinyi Zahera et Florent Ibenge, respectivement sélectionneur adjoint et sélectionneur principal de la RDC

Ndongala. « Je vois jouer Hervin Ongenda depuis qu'il a douze ans, et actuellement, il n'est pas titulaire à Bastia. Je le remobilise pour les Léopards. Quand à David Mbala de Penafiel au Portugal, ce n'est pas un binational comme les autres. Il a joué ici à Kinshasa avant d'aller au Portugal. Il n'a donc pas de raison de refuser la sélection », souligne-t-il. Le sélectionneur a pris langue avec d'autres joueurs, qui ne sont pas sur la liste mais dont la porte des Léopards demeure ouverte, entre autres Gaël Kakuta de Rayo Vallecano en Espagne, Terence Makengo de Châteauroux (L2 Française), Artur Masuaku d'Olympiakos en Grèce, Christian Kabasele de Genk en Belgique

et Marcel Tisserand de Lens en France. À propos de Batshuayi, Florent Ibenge a clarifié : « Il y a eu trop de rumeurs. J'ai discuté avec le joueur et son père. Et je savais déjà qu'il avait fait le choix de la Belgique où il y a une très forte concurrence avec des joueurs comme Hazard, Benteke, Origi, Mirallas, Lukaku. Il a fait son choix, optant pour l'adversité alors qu'il pouvait peut-être prétendre à une place de titulaire chez les Léopards. Je respecte son choix et je le soutiens. Mais il y a des gens qui l'ont insulté. Honte à eux ». Les vingt-six joueurs retenus sont les gardiens de but Joë Kiassumbua (Wohlen/D2 Suisse), Nicaise Kudimbana (Anderlecht/Belgique) et Parfait

Mandanda (Charleroi/Belgique) ; les défenseurs Pedro Luis Cavanda (Lazio Rome/Italie), Jordan Ikoko (Le Havre-France), Presnel Kimpembe (PSG/France), Chris Mavinga (Reims/France), Chancel Mbemba (Anderlecht/Belgique), Fabrice Nsakala (Anderlecht/Belgique), Abel Tamata (PSV Eindhoven/Pays-Bas) et Gabriel Zakuani (Peterborough/D3 Angleterre). Les milieux de terrain retenus sont Wilson Kamavuaka (Sturm Graz/Autriche), Neeskens Kebano (Charleroi/Belgique), Jacques Maghoma (Sheffield Wednesday/D2 Angleterre), Paul-José Mpoku (Cagliari/Italie), Rémy Mulumba (Auxerre/L2 France), Youssouf Mulumbu (West Bromwich Albion/Angleterre) et Toko Nzuzi (Eskisehirspor/Turquie). Enfin, il y a huit attaquants sur la liste des vingt-six contre l'Irak, notamment, Cédric Bakambu (Bursaspor/Turquie), Jeremy Bokila (Terek Grozny/Russie), Yannick Bolasie (Crystal Palace/Angleterre), Jody Lukoki (Pec Zwolle/Pays-Bas), David Mbala (Penafiel/Portugal), Dieumerci Ndongala (Charleroi/Belgique), Clark Nsikulu (Evian TG/France) et Hervin Ongenda (Bastia/France).

Martin Engimo

INTERVIEW

Cédric Bakambu : « Tout joueur rêve d'une carrière internationale... »

Champion d'Europe junior avec les bleuets il y a quelques années, Cédric Bakambu fait partie des binationaux convoqués par le sélectionneur Florent Ibenge de la RDC pour le match amical Fifa contre l'Irak en fin mars. Quelques jours avant la publication de la liste intervenue le 10 mars, ce joueur pétri de talent, ancien de Sochaux et qui évolue actuellement à Bursaspor en Turquie, a accordé un entretien exclusif aux Dépêches de Brazzaville.



Cédric Bakambu de Bursaspor en Turquie

Dépêches de Brazzaville : Cédric Bakambu, c'est depuis l'été dernier que vous êtes à Bursaspor en Turquie, et ça se passe plutôt bien, vous avez déjà à votre compte seize buts toutes compétitions confondues. Il n'y a apparemment pas eu de problème d'adaptation à ce nouveau championnat après Sochaux en L1...

Cédric Bakambu : Après Sochaux, il me fallait un nouveau challenge. Bursaspor est un bon club avec de l'ambition. L'adaptation n'a pas été facile du fait de la barrière de la langue. Mais au fur et à mesure, je me suis amélioré et les efforts fournis ont porté du fruit avec mes performances sportives.

DB : Quelles sont vos ambitions avec Bursaspor ? Des chances

pour une place européenne ? Pensez-vous rester ou y a-t-il des offres d'ailleurs ?

CD : Nous espérons finir à la meilleure place possible, et nous sommes encore engagés en coupe de Turquie. Nous sommes interdits de coupe d'Europe pour la saison prochaine. Moi de mon côté, je viens d'arriver, je fais ce que j'ai à faire, et on verra à la fin de saison. Mais je me sens bien ici à Bursa.

DB : Que pensez-vous de l'organisation et du niveau du football turc ?

CD : Le football turc dans l'ensemble est de qualité, les in-

frastructures sont optimales pour un joueur de football. Et l'ambiance est remarquable, c'est vrai qu'il y a parfois quelques problèmes, mais c'est comme partout. En tout cas, je ne regrette pas d'être ici.

DB : Vous avez été champion d'Europe junior sous les couleurs de la France avec Gaël Kakuta... Vous pensez aujourd'hui à une carrière internationale ?

CD : Oui, c'est clair, ce titre de champion d'Europe junior a marqué ma jeunesse, avec mon ami Kakuta. Maintenant, c'est

vrai, tout joueur rêve d'une carrière internationale.

DB : Votre nom figurait sur la première liste des joueurs sélectionnables en RDC publiée par le sélectionneur Florent Ibenge avant les éliminatoires de la CAN 2015. Et depuis, la RDC a fini troisième de la compétition. La sélection congolaise ne se présente-t-elle pas pour vous comme une opportunité de carrière internationale ? Est-ce que vous y pensez parfois ?

CD : J'ai toujours pensé à la sélection de la RDC. On verra ce que l'avenir me réserve. Affaire à suivre.

M.E.

INSTITUT FRANÇAIS

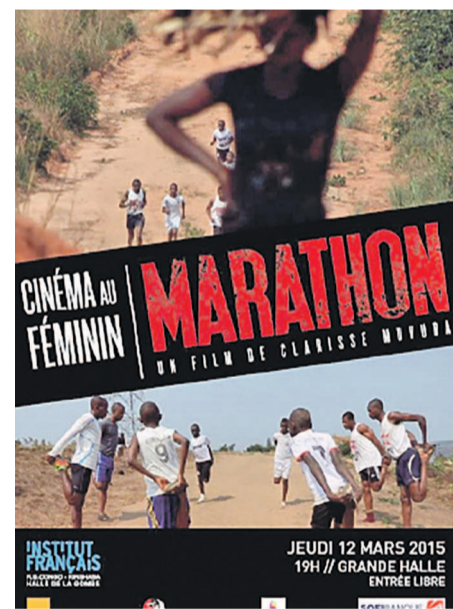
Avant-première du documentaire Marathon

La projection est prévue en présence notamment de la réalisatrice Clarisse Muvuba et du champion de marathon Ilunga Mande.

La « Soirée Ciné au Féminin » est organisée autour de la toute dernière réalisation de la cinéaste Clarisse Muvuba, dans le cadre du mois de la femme ce 12 mars à 19h. Il s'agit du moyen métrage d'une durée de 53 minutes qu'elle a intitulé Marathon pour la bonne raison qu'il livre le portrait du champion de marathon et semi-marathon de RDC Ilunga Mande.

L'avant première du film documentaire à la Halle de la Gombe se tiendra également en présence des membres de la Fédération d'athlétisme du Congo censés répondre aux questions de l'assistance.

Dans le film de Clarisse Muvuba on y verra l'athlète dans les préparatifs du championnat d'Afrique d'athlétisme qui devrait avoir lieu au Maroc. La réalisatrice souligne ici le fait que pour Ilunga Mande, « il s'agit bien plus que d'une préparation physique ». Et Clarisse Muvuba d'ajouter : « Dans un pays où l'athlétisme n'est pas soutenu par l'État, Ilunga se débrouille seul. Un véritable marathon ! ». Ilunga semble ne pas y faire trop cas alors que cela pour-



L'affiche de la Soirée Ciné au Féminin

rait en décourager plus d'un. C'est donc en dépit de ce contexte peu propice à un travail optimal qu'il fait son bonhomme de chemin. Bien plus, « il ne baisse pas les bras et refuse d'émigrer en Europe » comme la plupart des athlètes de talent seraient prêts à le faire ou le font afin de s'offrir plus de chance de poursuivre une carrière jugée prometteuse. Nationaliste jusqu'au bout des ongles, le champion congolais s'accroche et surtout reste confiant espérant des lendemains meilleurs. Clarisse Muvuba nous apprend dès lors qu'« il veut vivre sa passion dans son pays et lutter pour un avenir meilleur ».

Nioni Masela

8 MARS 2015

Isabelle Puruhence interpelle les femmes

La Journée internationale de la femme n'a pas laissé indifférent le personnel féminin de l'hôpital général Adolphe Sicé. Au menu, des conférences-débats sur le thème de l'édition de 2015 : «Autonomie de la femme, autonomie de l'humanité. Imaginez !»

L'activité prélude au 8 mars a été animée par Isabelle Puruhence, directrice des ressources humaines (DRH), et Alphonsine Obambi, directrice administrative et financière (DAF) de cet établissement sanitaire. Outre les échanges sur l'histoire du 8 mars et sur le thème de cette année, les femmes ont aussi suivi la communication d'Alphonse Nkala, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire. Celle-ci a porté sur l'importance du livre dans l'éducation et l'épanouissement de l'enfant et dans l'accès à l'autonomie de la femme. Une autonomie sociale, financière et professionnelle qui passe, entre autres, par l'information, l'instruction et la formation.

Au cours de la rencontre, les participantes ont reconnu qu'en général, la femme congolaise ne s'adonne pas à la lecture, qu'elle continue de jouer les seconds rôles au foyer, au service et ailleurs. Elles sont nombreuses à continuer de nourrir des idées qui empêchent leur autonomie. Certaines participantes ont stigmatisé le comportement des femmes elles-mêmes, sou-



Une vue de la salle pendant la rencontre

vent réticentes à s'engager dans des domaines jadis considérés comme réservés aux hommes. D'où cette invite d'Isabelle Puruhence : «La société attend beaucoup de nous. Ne pensons pas que ce sont seulement les hommes qui nous marginalisent. Quelques fois nous nous marginalisons aussi nous mêmes », a-t-elle estimé.

Adhérant à la pensée de la DRH, les participantes ont fait des suggestions au terme de l'activité. Il s'agit notamment de : l'organisation des conférences-débats interservices avec un accent sur les questions d'éthique et de déontologie ; l'installation des tableaux d'affichage dans tous les services en vue d'une meilleure communication ; la présence d'un psychologue de travail au sein de l'hôpital. Par ailleurs, les femmes ont été invitées à réfléchir sur les activités à mener pour les prochaines journées du 08 mars.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Les défis restent énormes pour le Congo

C'est le dimanche 22 mars prochain que le monde va célébrer la Journée mondiale de l'eau. Une occasion pour chaque pays de dresser un état de lieux sur les ressources en eau et des différentes politiques pour permettre l'accès de tous à l'eau.

Au Congo, et à Pointe-Noire surtout, la situation est criante avec des quartiers entiers où l'eau potable est encore une denrée rare. Dans les nouveaux arrondissements comme Mongo-Mpoukou ou Ngoyo, l'eau coule difficilement. Sinon presque pas. D'où le recours à l'eau de puits, à celle de bâches inappropriées ou de pluie par la population. Le spectacle des «bidons jaunes» de 25 litres transportés dans les pousses-pousses est loin de disparaître. On note qu'au niveau des zones rurales, le projet Eau pour tous appuie les efforts de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) en construisant des forages de bonne facture dans des districts. Parlant de la SNDE, il est remarqué que l'eau qu'elle fournit ne va pas toute jusqu'aux robinets à cause de la vétusté des canalisations qui datent dans la plupart des cas d'avant l'indépendance, des fuites d'eau sont enregistrées çà et là. Le 22 mars constitue une occasion unique de rappeler à tout un chacun la contribution invisible que l'eau apporte à la santé, et comment elle permet de réduire la maladie. L'OMS, de son côté, fait porter ses efforts sur la sensibilisation à cette problématique en fournissant des informations contribuant à la célébration

et en permettant de découvrir ce que les autres font. Les efforts de sensibilisation devraient s'étendre sur toute l'année.

Face aux enjeux, le Conseil économique et social des Nations unies dans son observation générale n°15 rappelle que le droit à l'eau consiste en un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques. Ainsi sont interpellés les SNDE départementales surtout celles qui ont toujours refusé de communiquer. La production et la distribution d'eau devraient de temps en temps faire parler des directeurs départementaux.

Il sied de signaler que l'Assemblée générale des Nations unies avait adopté le 22 décembre 1992, la résolution A/RES/47/193 qui déclara le 22 mars de chaque année « Journée mondiale de l'eau », à compter de l'année 1993. Et ce, conformément aux recommandations de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et développement (CNUED). Cette résolution invitait les États à consacrer ce jour, selon le contexte national, en concrétisant des actions telles que la sensibilisation du public par des publications, des diffusions de documentaires, l'organisation des conférences, de tables rondes, de séminaires et d'expositions liées à la conservation et au développement des ressources en eau et à la mise en œuvre des recommandations d'Action 21.

Faustin Akono

ALIMENTATION ET SANTE

Le yaourt, un dérivé du lait plus digestible

Le yaourt, yogourt ou yoghourt, est un produit dérivé du lait, d'origine bulgare. C'est un lait fermenté préparé à l'aide de ferments lactiques acidifiants.

Le lait, préalablement pasteurisé pour éliminer les bactéries qui s'y trouvent naturellement, estensemencé par un mélange de ferments lactiques de *Streptococcus thermophilus* et de *Lactobacillus bulgaricus*. On laisse coaguler par incubation à 45°C durant quelques heures. Pendant cette opération, les Streptocoques donnent au yaourt son arôme par le biais de l'acétaldéhyde, tandis que les Lactobacilles, par transformation de la caséine, donnent au produit un goût de peptone. On peut favoriser à volonté la prédominance de l'une ou de l'autre espèce, afin d'obtenir des qualités ou saveurs différentes. Il y a plusieurs sortes de yaourts :

- . le yaourt nature qui peut être ferme, ou brassé auquel cas il est moins visqueux et plus onctueux ;
- . le yaourt sucré contenant du sucre ajouté ;
- . le yaourt aromatisé dans lequel il y a eu une addition d'un arôme lui conférant un goût particulier ;
- . le yaourt fruité ou yaourt aux fruits contenant des fruits coupés en morceaux ;

La composition du yaourt est similaire à celle du lait qui est du reste la matière première. La seule différence est que la fermentation du sucre du lait, le lactose, développe une acidification apportée par l'acide lactique ainsi formé. On trouve donc dans le yaourt 2 à 3 g de lactose, 1 à 2,5 g de galactose, une faible quantité de glucose, du galactitol et divers saccharides provenant des activités enzymatiques des souches utilisées. La composition classique pour 100 g de yaourt est de: eau 73 à 88 g ; protides 4,2 à 5 g ; lipides 0,3 à 3,5 g ; glucides 4 à 18 g ; cholestérol 1 à 13 mg ; sodium 45 à 63 mg ; calcium 148 à 170 mg ; magnésium 11 à 17 mg ; fer 0,1 à 0,2 mg.

Le yaourt est plus digestible que le lait. Il est considéré, sur le plan nutritionnel et au sens physiologique du terme, comme la production la plus proche du concept de l'aliment complet. À l'instar du lait, le yaourt apporte des protéines, des glucides (sucres), des vitamines A, D, E et celles du groupe B comme la thiamine, la riboflavine, la niacine, la pyridoxine, l'acide folique et la cyanocobalamine. Il fournit aussi de l'acide lactique résultant de la fermentation du lactose (sucre du lait). Ledit acide confère au yaourt une action bienfaisante car il génère une flore digestive considérée comme un agent de désinfection intestinale en raison de l'activité qu'elle développe et qui tend à inhiber les flores pathogènes. Par ailleurs la vitamine B12 (cyanocobalamine) favorise entre autres la croissance, la formation des globules rouges et la division cellulaire. Le yaourt participe à la prévention de l'ostéoporose, des maladies cardiovasculaires et du cancer du côlon.

Cependant, selon certaines études, le yaourt pris en excès, 3 ou 4 laitages par jour, augmenterait chez les hommes les risques du cancer de prostate.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

CONSOMMATION

Des vendeurs réfractaires à l'utilisation des balances

Où sont donc passées les balances que la direction départementale du commerce intérieur avait distribuées aux commerçants de Pointe-Noire ? Cette question a conduit à une enquête dans certains marchés de la ville. Le constat est négatif.



Une vente à la balance / crédits photos «DR»

En effet, dans certains endroits, ces balances sont presque inexistantes tandis que dans d'autres, elles servent d'ornement sur les étalages. Interrogés, certains vendeurs ont révélé que les Congolais n'avaient pas cette culture d'acheter à la balance. Un vendeur explique : « Pour une maman qui est habituée à acheter les piments à 50 FCFA, cela est presque impossible qu'elle achète un kilo de piments à 1000 FCFA. »

Se pose un problème d'habitude et de culture qu'il faille corriger pour amener les Congolais, vendeurs et consommateurs, à s'accommoder des textes et partant des exigences de modernité. Car, derrière cette mesure se lit le souci, pour les autorités commerciales de militer pour la traçabilité,

l'équité et la transparence et, donc, contre la vie chère provoquée par la subjectivité du jeu commercial.

Ainsi, pour rendre effective sa politique, plusieurs balances ont été distribuées gratuitement aux commerçants des différents marchés des deux grandes villes du pays. À Pointe-Noire, c'est au marché central que cette opération avait commencé où plus de 375 balances ont été remises aux vendeurs de ce marché. Malheureusement, aujourd'hui, rien n'a changé dans la pratique des vendeurs. On constate également que les produits ne sont ni pesés, ni vendus à des sommes fixes et les prix sont édictés par le vendeur et soumis au regard critique des clients. Rappelons que pour certaines personnes, l'instauration des balances dans les marchés est une bonne chose.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL FÉMININ

La relance préoccupe les dirigeants

Comment ressusciter le football féminin au Congo ? La question était au menu de la rencontre de ce mercredi au siège de la Fédération congolaise de football (Fécfoot), entre Lucienne Virginie Mokoko, présidente de la Commission nationale de football féminin et les membres de la Ligue phare de Brazzaville.

La question pourrait être tranchée le 13 mars à l'occasion d'une nouvelle réunion des présidents et des secrétaires généraux en charge du football des dames. Pour Lucienne Virginie Mokoko, la rencontre de ce 11 mars marque en effet, le lancement des activités de la commission qu'elle préside. Elle a mis à profit l'échange avec les délégués de la ligue départementale de Brazzaville

pour connaître les maux qui minent actuellement ce secteur. « C'est ma première réunion officielle avec la ligue départementale de Brazzaville. Nous avons tenu cette réunion pour mettre au point, certaines choses que nous ne connaissons pas d'abord. Nous avons eu des échanges assez fructueux sur le football féminin. Ils m'ont fait part de leurs doléances et m'ont ex-

pliqué ce qui n'a pas marché au niveau de la ligue », a-telle déclaré.

Le football féminin congolais qui jadis faisait la fierté du pays est très malade. Pour preuve, l'équipe nationale ne dispute plus les matches officiels de la Confédération africaine de football, depuis sa dernière participation à la phase finale de la 6e Coupe d'Afrique des nations qui s'était disputée en Guinée Equatoriale, en 2008. Au niveau national, le constat est très amer. Le nombre de clubs existants a baissé. Le championnat national ne s'organise plus, encore

moins le championnat départemental de Brazzaville. Il n'existe que la Coupe du Congo, laquelle est organisée à la va-vite pour répondre aux exigences des célébrations marquant la fête nationale. Aujourd'hui, le temps presse. Les choses ne doivent plus être gérées comme avant, quand on sait que le Congo qui aura le privilège d'abriter les 11e Jeux africains est dans l'obligation d'engager son équipe féminine de football qui n'existe plus. Une mission de relance oui, mais par où faut-il commencer ?

« Nous avons cette année

pour mission de relancer le football féminin sur tout le territoire national. Le vendredi, nous allons nous retrouver avec tous les présidents des clubs et secrétaires généraux. Ensuite, il y aura des descentes sur le terrain pour que nous puissions voir comment relancer effectivement la discipline, par la reprise des entraînements au niveau de ces clubs féminins », a répondu la présidente de la commission nationale de football féminin, confiante de voir très prochainement les filles rechausser leurs bottines.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National, 28^e journée (vendredi 6 mars)

Marvin Baudry a ouvert le score face à Colomnes d'une belle tête à la 11e minute. Egaleme nt titulaire, Matt Moussilou démarrait son premier match à domicile (pour deux titularisations à Luçon et Chambly). Remplacé à la 64^e minute.

Rahivi Kifoueti était titulaire lors du hold-up de Luçon à Chambly (1-0). Auteur d'une tête hors-cadre en première période, avant d'être remplacé à la 87^e.

Toujours privé de Clevid Dikamona, blessé, Le Poiré-sur-Vie met fin à une série de quatre défaites et s'impose face au CA Bastia (1-0). Et conserve une courte avance de deux points sur la zone de relégation.

Groupe B

Randi Goteni, titulaire, et la réserve de Troyes l'emportent face à Drancy (2-1). Remplaçant, Rudy Mpassi est entré en jeu à la 67^e.

Dalnath Miatoudila et Viry-Châtillon font match nul à Aubervilliers (0-0). Karl Madianga n'a pas joué lors du revers de Saint-Etienne à Metz (0-3).

Groupe C

Avec Dylan Bahamboula titulaire et Yhoan Andzouana remplaçant, Monaco concède le point du nul face à Saint-Priest (1-1). Bahamboula a ouvert le score à la 32^e minute. Andzouana est entré à la 78^e.

Groupe D

Nantes et Jules Iloki, titulaire, chutent à Bordeaux (1-2). Mais gardent un point d'avance sur leur rival du grand ouest.

Ted Lavie n'était pas dans le groupe lors de la victoire du Stade Bordelais face à Tarbes (3-2). Le stade Bordelais est leader du groupe.

Le FC Tréllissac d'Yves Pambou Loembet partage les points à domicile face à Mont-de-Marsan (2-2). Le club dordognot reste second à 3 encablures du Stade Bordelais.

Groupe A

Christopher Missilou était titulaire lors de la défaite de Brest face à Rennes (1-3).

Groupe B

Sans Elipold Boudzoumou, blessé, Le Mans bat Thouars 1-0. Les Manceaux remontent à la 2^e place à trois longueurs du leader angevin.

Juvrel Loumingou et la réserve de Châteauroux perdent à domicile et contre le cours du jeu face à Avoine (1-2)

Groupe E

Brice Samba junior était titulaire lors du match nul de Marseille à Penne (0-0).

Echirolles et Thernand Bakouboula font match nul face au LAS Toulon (0-0).

Division d'honneur, 17^e journée, groupe Languedoc-Roussillon

Yann Kombo et Destin Onka participent au large succès de Mende à Pousan (5-0). Mende, qui compte toujours un match de retard, est 3e à 11 points du leader.

Division d'honneur, 15^e journée, groupe Picardie

Ailly-sur-Somme conforte sa première place en s'imposant à Chauny (1-0). Chirel Ngakosso est passeur décisif.

Championnat de France U19, 19^e journée, groupe D

Christian Madédé était titulaire lors de la victoire de Marseille sur Bastia (2-1). Les Marseillais sont 6e à 3 points de Monaco, qui a joué un match de plus.

Camille Delourme

VATICAN

Deux ans de pontificat pour le pape François

L'histoire de la papauté a connu un tournant après la démission d'un pape allemand et la venue d'un pontife argentin.

Cela fait maintenant deux ans qu'un style nouveau s'est installé au Vatican. Mené par le jésuite – une première historique – ce style est fait d'humilité, d'humour et d'impulsions de marques de changement. Le tout pour aérer l'Église à son sommet. Le 13 mars 2013 Mario Jorge Bergoglio était présenté à la foule curieuse rassemblée Place Saint-Pierre comme « le » pape. Il venait prendre la suite de Benoît XVI, pontife allemand démissionnaire, et avait choisi le nom de François : François tout court.

Depuis ce 13 mars 2013-là l'Église catholique et le monde ont appris à s'habituer à ce pape style nouveau : il roule dans une voiture modeste, porte sa sacoche lui-même en voyage, ne se prend pas au sérieux de l'inaffabilité des papes et pousse sa curie romaine, telle un troupeau rebelle, vers les voies d'une réforme tous azimuts. Le monde entier est séduit. Sondages sur sondages, les instituts d'enquêtes montrent une adhésion sans faille à ce style. D'ailleurs les mercredis, jours traditionnels de l'audience générale, la Place Saint Pierre est toujours remplie de monde. Qu'il pleuve ou qu'il vente.

Ses messes matinales dans la chapelle de la Maison Sainte-Marthe où il continue de loger, loin des lambris des appartements pontificaux, sont un événement que ne rateraient pour rien au monde les Romains habitués à ses petites phrases qui sont autant d'enseignements ramassés, incisifs, qui font mouche. S'il ne veut pas de prêtres riches servant des peuples pauvres (adresse aux prêtres du Cameroun), il ne veut pas davantage de clercs se transformant en simples « fonctionnaires des sacrements », ni d'une « Église de tièdes », composée de zéloteurs ni chauds ni froids dans leur travail.

Il ne veut pas de prêtres pantouflards, plus à l'aise « dans la mondanité » qu'imposent le service au Vatican où il est de bon ton de venir travailler, loin des chaleurs torrides des paroisses et des sentiers des diocèses. Il a commencé à vider les bureaux de la Curie, renvoyant vers leurs pays d'origine de nombreux dignitaires qui y avaient acquis le titre de « monsignore », une



distinction entre le prêtre de paroisse et l'évêque du diocèse. Il s'est attaqué à l'organisation des services financiers du Vatican, a mis en place un conseil de neuf cardinaux où il a fait appel aux meilleurs d'entre eux pour représenter leur continent et aider à la transformation des services du Vatican. Il se fait le point d'honneur de venir en personne participer à chacune de leurs réunions bimensuelles.

Le pape François empoigne l'arme de la simplicité pour une Église faite de femmes et d'hommes qui vivent au quotidien les vicissitudes de la vie et vers lesquels brandir les seuls principes théologiques ne suffit plus. Les bons théologiens ne doivent pas « voir l'humanité depuis leur château de verre » ; ils doivent « sentir l'odeur du peuple et de la rue ». « Qui suis-je pour condamner un homosexuel ? », a-t-il déclaré, déchaînant un début de polémique. « Dieu agit dans le silence et l'humilité, son style n'est pas celui du spectacle ». Le spectacle – la mondanité qu'il pourfend à chaque occasion.

Style dépouillé donc, langage des plus simplifiés. Mais précisément à cause de cela les grognons, naguère masquer par la découverte de la nouveauté, commencent de plus en plus à se faire entendre même sur la place publique. C'est que devant cette bourrasque qui souffle sur l'Église, les positions commencent à se raidir. Une manière de résistance commence à trouver cette simplicité trop simple; elle risque de désacraliser la fonction de pape ! De ro-

gnier la distance entre l'autorité servant un magistère et une humilité qui risque de la diluer au point de devenir ... de la mondanité.

L'irritation est surtout suscitée par un langage que l'on juge trop spontané pour respirer l'onction de la fonction. De fait, le Vatican a dû ajouter des correctifs chaque fois qu'une expression du pape, souvent spontanée et pas écrite, a provoqué des clameurs (d'assentiment ou de contestation !). Sur les homosexuels, mais aussi sur les bons catholiques qui ne doivent pas se croire incités à « se reproduire comme des lapins », le pape a suscité des remous. Tout comme, après les attentats de Paris contre Charlie Hebdo sur les caricatures de Mahomet, son commentaire a également provoqué des réactions mitigées.

Il avait condamné la violence au nom de Dieu, mais aussi estimé qu'il ne fallait pas insulter la religion des gens. « Si quelqu'un insultait ma mère, il recevrait mon coup de poing dans la gueule ». Finalement, cela n'avait plu à personne : ni aux catholiques rigoristes incommodés par la vision d'un pape Don Camillo » en guerre contre Pepone, ni aux musulmans fondamentalistes qui avaient proclamé : « pour nous, notre prophète c'est plus que notre mère » ! Il y a deux semaines, le Vatican a dû se fendre d'une autre note explicative compliquée pour finalement soutenir que sa phrase : « l'Argentine doit lutter contre la drogue pour ne pas connaître une mexicanisation de sa situation » ne devait pas être entendue comme une insulte au peuple mexicain « qu'il estime et dont il loue les efforts » !

Tout se passe comme si le pape courait plus vite que le temps, compassé, de l'histoire de l'Église. Et qu'à chaque minute, il risque de tout chambouler, des dogmes aux principes. Au Synode du mois d'octobre dernier, les traditionalistes ont craint qu'il n'ouvre définitivement la vanne de l'interdiction faite aux catholiques divorcés remariés de communier. Sa quête d'une théologie spéciale sur la place de la femme dans l'Église ne semble pas trop soulever d'enthousiasme non plus. Le pape sait qu'il doit courir pour mettre le plus de réformes en chantier. À 79 ans en décembre prochain, il sait que le temps ne joue pas en sa faveur.

Lucien Mpama